



Val d'Issoire

BULLETIN MUNICIPAL

N°7

JANVIER 2023



Ambiance Coiffure
DUCHADEAU
 Permanente sur ordinateur
 Avec ou sans rendez-vous
 10, avenue de SELT - MEZIERES
05 55 60 22 01
COIFFURE HOMMES - FEMMES

MERIGOT
POMPES FUNERAIRES / MARBRIER
Une famille au service des familles
 Chambres funéraires
 Javerdat | Nieul | Mézières-sur-Issoire | Saint-Priest-sous-Aixe
 Organisation complète des obsèques - Transports de corps avant et après mise en bière - Marbrerie
 Entretien de sépultures - Contrats obsèques - Articles funéraires - Compositions florales toutes cérémonies
24h/24 : 05 55 03 19 19 - 06 80 44 04 04
 www.merigot-pompes-funeres.fr | merigotpompesfuneres@orange.fr | fax : 05 55 03 24 20

EURL PAILLER J-M
RGE - **ELECTRICIEN**
QUALIBAT - **PLAQUISTE**
- ELECTROMENAGER
VAL D'ISSOIRE 06.10.72.35.12 / 05.87.37.01.60

05 55 68 87 74
LA MANDRAGORE
 Bar/Restaurant/Epicerie/Chambres d'hotels
 2 place de l'église Bussière-Boffy
 Facebook lamandragorebussiere-boffy | 87330 VAL-D'ISSOIRE

Récupération d'Essaim d'Abeilles & Colonies dans les cheminées, les murs etc...
 Destruction Nids de Guêpes & de Frelons
 Destruction de Punaises de lit, de Cafards, de Blattes...
Stop aux nuisibles 87
Rousseau Patrice
 Intervention 7 jours / 7 Sous 48 H
 ROUSSEAU Patrice
 Mézières sur Issoire
 Tel: 06.26.18.82.57
 Mail: rousseaupatrice87@orange.fr
 Stop aux nuisibles 87

LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU PAR AGUR

Lavergne A votre service depuis plus d'un siècle
VENTE - REPARATION - LOCATION
MATERIELS ACCESSOIRES
MOTOCULTURE
 CONCESSIONNAIRE
HUSQVARNA - STIHL - TORO
FARMTRAC - LS

VOTRE PHARMACIEN & VOTRE MATÉRIEL MÉDICAL
 Votre pharmacien est le professionnel de santé qui vous écoute pour vous assurer votre maintien à domicile. Il vous connaît bien. N'hésitez pas à le consulter !
 Pharmacie CANELLAS 2 rue du marché ovin 87330 Mézières sur Issoire 05-55-68-32-60

Sommaire

- Val d'Issoire
- Le mot du Maire 3
- Le mot des Conseillers Départementaux 4
- Notre logo 4
- Trombinoscope 5
- Infos municipales / Etat Civil 6
- Santé Social 7- 8
- Services 8 - 9
- Cluture, Loisirs et Sport 9
- Infos Pratiques 10
- Contacts Associations 11

- Transition écologique énergétique 12 - 17

- Informations et services 18 - 27

- Associations 28 - 36

- Informations diverses 37- 41

- Nos partenaires 42- 48



Le mot du Maire

Madame, Monsieur,
 Mes cher(e)s administré(e)s.

L'année 2022 touche à sa fin et 2023 arrive grand pas. C'est l'occasion de faire le bilan de cette année écoulée. Dans ce bulletin réalisé par nos collègues élu(e)s, par les divers services et par nos associations, une grande date qui va être gravée dans la mémoire de beaucoup d'entre nous et de notre secrétariat : l'ouverture, le 05 décembre 2022 à 11h00 de la station-service communale après moultes

péripéties. Je tenais à remercier les entreprises qui ont travaillé avec respect et franchise et, 2023 étant une nouvelle année, je ne reviendrai pas sur les difficultés et les embuches rencontrées.

Cette année 2022 a aussi vu malheureusement le déclenchement du conflit Ukraine-Russie ; la commune a mis à disposition 3 logements pour héberger 4 familles ukrainiennes avec leurs enfants. Nous avons également mis à disposition un local pour recueillir les différents dons : alimentaires ou autres. Merci à toutes les personnes de la commune et aux élus qui se sont impliqués depuis le début dans les démarches d'accompagnement administratif, dans la vie quotidienne française, dans l'accès aux soins, ... Souhaitons une paix prochaine.

Cette année, suite aux renouvellements de contrats de fournisseurs d'énergie, nous avons constaté malheureusement l'explosion des tarifs ; c'est pour cela que nous avons décidé à partir de 2023 de passer par une centrale d'achat d'énergie par le Syndicat Energies Haute-Vienne(SEHV).

Nous sommes attentifs aux aides que l'Etat pourrait mettre en place, mais surtout nous allons agir dès que possible pour une plus grande sobriété énergétique ; par exemple, dans un premier temps nous envisageons de mettre en place un plan d'accroissement de l'extinction de l'éclairage public en nuit profonde (horaires à définir) pour les 2 centres bourgs (Bussière-Boffy et Mézières-sur-Issoire). Au-delà des décisions que la collectivité va être contrainte de prendre, nous avons tous un rôle à jouer, individuellement, en tant que citoyen, usager d'un service communal ou utilisateur d'équipements communaux, en veillant à avoir une conduite qui permette une consommation raisonnée de l'énergie. Au fil des pages de votre bulletin, vous découvrirez un riche dossier qui a été préparé par vos élu(e)s autour des thèmes : transition écologique, transition énergétique. Nous avons souhaité vous sensibiliser toutes et tous et vous accompagner vers des changements nécessaires pour préserver notre environnement et la planète où vivront nos enfants et petits-enfants.

Mesdames, Messieurs, certes le contexte national, environnemental et international est difficile, anxiogène : aussi, je souhaite que ce temps de début d'année soit un moment d'apaisement pour chacune et chacun d'entre vous.

Que cette période nous permette de nous retrouver en famille, entre amis, entre voisins. Puisseons-nous faire preuve de solidarité à l'égard de ceux qui sont dans la peine, dans la maladie ou la solitude ; je tiens à leur adresser tout notre soutien. Je vous souhaite à toutes et à tous, une très bonne lecture, et je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, santé, joie et surtout réussite dans vos projets pour 2023.

Pascal GODRIE

Maire de Val d'Issoire, Président du SIDAPE de la Gartempe.



Madame, Monsieur,

Déjà la deuxième année de notre mandat de Conseillers Départementaux, nous demeurons présents sur le territoire et poursuivons nos permanences régulières sur les 22 communes du grand canton de Bellac.

Face à la situation sociale de plus en plus préoccupante de nos concitoyens, le Conseil Départemental répond toujours présent, malgré la baisse de ses recettes venant de la Solidarité Nationale (suppression ISF, Taxe d'habitation, CVAE, etc...)

Le bouclier tarifaire n'est pas, ne semble pas être pour nous, et les factures deviennent impressionnantes sur nos secteurs de compétence : collèges, EHPAD, Centre de secours, etc...

Pourtant notre assemblée accompagne toujours fortement ces derniers mois :

- Nos communes et communautés de communes avec lesquelles 70 % de l'investissement public est effectué ;
- Nos habitants avec la mise en place du programme départemental de l'habitat (Aide à la rénovation énergétique, travaux pour l'autonomie ...) ;
- Nos aînés et les personnes en situation de handicap avec le nouveau schéma départemental à l'autonomie et ses orientations mieux adaptées aux besoins.
- Notre jeunesse en optimisant les tarifs de restauration et en facilitant les pratiques sportives et culturelles.
- Nos producteurs locaux en encourageant l'achat de produits de proximité dans les établissements scolaires
- Les associations en simplifiant l'accès aux subventions et à l'assistance technique
- Nos collègues avec des investissements importants en matière de rénovation thermique.

Avec nos remplaçants, et tous les élus de notre territoire, nous restons au plus près de vous, et vous souhaitons une très belle année solidaire 2023.

Patricia MARCOUX LESTIEUX

Stéphane VEYRIRAS

Il est beau notre Logo



Nous le savons tous maintenant : Depuis 2016, Bussière-Boffy et Mézières-sur-Issoire se sont unies et ont choisi d'avancer ensemble en une seule commune, celle de Val d'Issoire. Valoriser visuellement cette alliance nous a semblé une évidence. Nos deux communes sont porteuses d'un historique de terroir agricole; notre décor commun est constitué de bocages et de l'eau de l'Issoire qui les relie. Aujourd'hui, nous rassemblons à la fois ces racines, mais tel un corps végétal, nous nous élançons vers un avenir porteur des fruits de la solidarité, de l'entraide, de la diversité humaine, culturelle, entrepreneuriale, associative. un avenir attentif à l'environnement..

Le trombinoscope

15 - Marie-Agnès DESBORDES - Conseillère Municipale
16 - Alain BERNARD - Conseiller Municipal
17 - Vincent DUTHOIT - Conseiller Municipal
18 - Jean-Claude PROPIN - Conseiller municipal
19 - Nathalie DEPIERREFIXE - Conseillère Municipale

8 - Laurence VEYTILOUX - Conseillère déléguée MEZIERES S/ ISSOIRE
9 - Gérard BISSIERER - Conseiller délégué BUSSIÈRE BOFFY
10 - Arielle RAULT - Conseillère déléguée BUSSIÈRE BOFFY
11 - Bernard DEPIERREFIXE - Conseiller municipal
12 - Frédéric PASQUET - Conseiller municipal
13 - Marie-Christine TANCHOUX - Conseillère Municipale
14 - Anne-Rose De RORTHAYS - Conseillère Municipale

1 - Pascal GODRIE - Maire de VAL D'ISSOIRE
2 - Roland DAVID - 1^{er} adjoint Maire délégué MEZIERES SUR ISSOIRE
3 - Marie-Hélène DESBORDES - 2^{ème} adjointe
4 - Jean-Paul BARRIÈRE - 3^{ème} adjoint Maire délégué BUSSIÈRE BOFFY
5 - Elodie MORGAT - 4^{ème} adjointe
6 - Didier BOURDIER - 5^{ème} adjoint
7 - Alain DELARUE - Conseiller délégué MEZIERES SUR ISSOIRE

- Permanences Mairie de Val D'issoire

MAIRIE DE VAL D'ISSOIRE ET MAIRIE DÉLÉGUÉE DE MÉZIÈRES-SUR-ISSOIRE

2, centre administratif André Reynaud
Tél : 05.55.68.31.82 - Mail : commune@valdissoire.fr
Site : www.mezieressurissoire.fr
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et l'après-midi sur rendez-vous,
Réunion du Conseil Municipal : les 2^e vendredis du mois à 20h00.

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE BUSSIÈRE-BOFFY

14, rue de la Chapelle Saint-Jean
Tél : 05.55.68.34.64 - Mail : commune@valdissoire.fr
Site : bussiereboffy.com
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et l'après-midi sur rendez-vous,

MAIRE ET ADJOINTS, PRÉSENCE À LA MAIRIE :

Pascal GODRIE : Maire de Val d'Issoire, tous les après-midis et sur rendez-vous.
Roland DAVID : 1^{er} Adjoint et maire délégué de Mézières sur Issoire, les lundis et jeudis matin sur rendez-vous.
Marie-Hélène DESBORDES : 2^{ème} Adjointe, tous les jours sur rendez-vous.
Jean-Paul BARRIERE : 3^{ème} Adjoint et Maire délégué de Bussière-Boffy, tous les jours à la mairie déléguée de Bussière-Boffy, 05.55.68.34.64.
Elodie MORGAT : 4^{ème} Adjointe, sur rendez-vous.
Didier BOURDIER : 5^{ème} Adjoint, les lundis après-midi sur rendez-vous.

- Commissions municipales

Travaux (11) : Mrs Mmes : Pascal GODRIE - Roland DAVID - Jean-Paul BARRIERE - Alain BERNARD - Didier BOUR-

DIER - Anne-Rose DE RORTHAYS - Alain DELARUE - Nathalie DEPIERREFIXE - Elodie MORGAT - Jean-Claude PROPIN - Laurence VEYTILOUX - PASQUET Frédéric.

Finances (14) : Mrs Mmes : Pascal GODRIE - Roland DAVID - Jean-Paul BARRIERE - Alain BERNARD - Gérard BISSIRIER - Didier BOURDIER - Alain DELARUE - Marie-Agnès DESBORDES - Elodie MORGAT - Frédéric PASQUET - Jean-Claude PROPIN - Arielle RAULT - Marie-Christine TANCHOUX - Anne-Rose de RORTHAYS - Vincent DUTHOIT.

Ecole et cantine (6) : Mmes : Pascal GODRIE - Anne-Rose DE RORTHAYS - Nathalie DEPIERREFIXE - Elodie MORGAT - Marie-Agnès DESBORDES - Marie-Hélène DESBORDES - Laurence VEYTILOUX.

CCAS et affaires sociales (8) : Mrs Mmes : Pascal GODRIE - Alain DELARUE - Marie-Agnès DESBORDES - Marie-Hélène DESBORDES - Arielle RAULT - Didier BOURDIER - Elodie MORGAT - Nathalie DEPIERREFIXE - Frédéric PASQUET.

Vie locale et relations publiques (11) : Mrs Mmes : Pascal GODRIE - Gérard BISSIRIER - Didier BOURDIER - Roland DAVID - Anne-Rose DE RORTHAYS - Alain DELARUE - Nathalie DEPIERREFIXE - Marie-Agnès DESBORDES - Marie-Hélène DESBORDES - Elodie MORGAT - Laurence VEYTILOUX - Vincent DUTHOIT.

Transition écologique - transition énergétique (8) : Pascal GODRIE, Marie-Hélène DESBORDES, Didier BOURDIER, Alain DELARUE, Marie-Agnès DESBORDES, Frédéric PASQUET, Marie-Christine TANCHOUX, Arielle RAULT.

- Permanences des conseillers départementaux

Mr Stéphane VEYRIRAS & Mme Patricia MARCOUX-LESTIEUX : Permanences le 2^{ème} Lundi du mois de 11h à 12h. à la mairie de VAL D'ISSOIRE.

Etat civil

Naissances Mézières-sur-Issoire :

GUEDON Clémence, Inès	05/01/2022
COUSSANTIER Azalya, Framboise	11/02/2022
FAURENT Charline, Pauline	01/03/2022
PIQUET MICHELET Elian, Legolas	20/03/2022
DA COSTA LEO Adriana, Gabriela	15/04/2022
LAURENT BRÉGEON Alma, Victoria, Olivia	29/04/2022
CHIIHA Saifeddine, Khemissi	05/08/2022
GARDILLOU Emma	09/09/2022
GOMEZ Cristobal, Diego, David, Patricio	20/09/2022
MOYER Azur, Ismaël, Pierre	02/12/2022

Naissances Bussière-Boffy :

FERRIA Silouane	17/08/2022
GUION BENNET Noé, Marlow	30/09/2022

Mariages Mézières-sur-Issoire :

FAUCHER Marion et MALOUTA Lionel, Maurice	04/06/2022
TEXIER Emilie et PETIT William, Jacques, Jocelyn	29/10/2022

Décès Mézières-sur-Issoire :

TERRADE Béatrice épouse RANGER	06/03/2022
ROY Albert, Clément	02/04/2022
HERBERT Irma, Léontine, Renée veuve MOURIER	23/04/2022
GOYER Aimé, Armand	12/06/2022
DURCE Simone, Jacqueline veuve HÉMERY	24/06/2022
MEUNIER Jeanne, Renée veuve EVEN	17/09/2022
EVEN Nicole	07/10/2022
SOUCHAUD Marcel, Théodore	18/10/2022
VENDÉ Marie-Claude, Marguerite, Jacqueline veuve TEXIER	23/11/2022
PEYRAT Monique, Louise épouse REBEYRAT	02/12/2022
DAVID Germaine, veuve GUILLEMOT	24/12/2022
FRICARD Marie-Thérèse, veuve GANTHEIL	28/12/2022

Décès Bussière-Boffy :

CAILLE Paul, Raymond	13/04/2022
MARCHADIER Baptiste, Emile	16/09/2022
CAILLE Albert, Jean, Jacques	28/12/2022

Santé Social

PROFESSIONNELS DE SANTE DE LA COMMUNE

- MAISON MÉDICALE DES CÈDRES :

5, avenue de Bellac à MEZIERES-SUR-ISSOIRE

- Cabinet médical :
Dr Sigiso WIEGERSMA : 05.55.68.39.29
- Cabinet Infirmiers :
Johanna CARHART - Ludovic MASSON
Valérie FORGEAUD : 05.55.60.43.02 / 06.86.13.38.22
- Masseur Kinésithérapeute :
Valérie QUINAT : 05.55.60.79.37
Secrétariat ouvert du lundi matin au jeudi matin pour prendre rendez-vous

- PHARMACIE :

Sandrine et Valentin CANELLAS : 05.55.68.32.50
Ouverte du lundi au vendredi de 9h 15 à 12h 15 et de 15h à 19h 20, le samedi de 9h 15 à 12 h 30.
Possibilité d'accès à une téléconsultation (à distance).

- EN CAS D'URGENCE MÉDICALE :



Retrouvez page 39 l'ensemble des consultations à l'HIHL

SERVICES SOCIAUX

- PERMANENCES A MEZIERES-SUR-ISSOIRE

ASSISTANTE SOCIALE

Lundi après-midi de 14h00 à 16h30 et les vendredis de 09h00 à 12h00 sur rendez-vous.
3, centre administratif André Reynaud
Mme MIAUT Sylvie : Tél 05.55.68.34.40
Maison du Département Bellac : 05.55.68.15.87

REFERENTE AUTONOMIE

Assistance, coordination pour le maintien à domicile des

- DEFIBRILLATEUR AUTOMATIQUE EXTERNE (D.A.E.)

Lancée en 2018, l'implantation des DAE dans l'espace public a pour but de développer la lutte contre les morts subites

Un DAE est un défibrillateur automatique externe qui permet de délivrer, si nécessaire, un choc électrique à une personne en arrêt respiratoire (l'arrêt respiratoire est le critère d'intervention ; le diagnostic d'arrêt cardiaque est fait par l'appareil).

L'appareil entièrement automatique peut être utilisé par n'importe quel citoyen en attendant les secours.

Le défibrillateur devant être accessible en permanence et au plus grand nombre, la commune de Val d'Issoire a mis en place deux DAE :

- à Mézières, à l'entrée de la salle polyvalente, 10 place du marché ovin, derrière la mairie
- à Bussière-Boffy, à l'arrière du syndicat d'initiative, face à l'église.

ADPAD (Association d'Aide aux Personnes à Domicile)
1^{er} mardi du mois de 13h à 16h, un mois sur deux, au 3, centre administratif André Reynaud
Mme Emilie CHAUVEAU, responsable de secteur Tél : 05.55.10.11.84 / 05.55.10.01.31
e-mail: c.chevalier@adpad87.fr / e.chauveau@adpad87.fr

RAM : Relais Assistantes Maternelles « LA FARANDOLE »
Tous les mardis matin de 09h00 à 12h00 à La Ruche.
Tél. : 06.77.09.11.22

E-mail : ram.bellac@orange.fr

ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES

- DEPIERREFIXE Annie - 6, Impasse des Chênes - Mézières - Tél. : 05.55.60.41.31
- LAGRANGE Martine - 14, Route de Nouic - Mézières Tél. : 05.55.68.31.03
- RAYNAUD Florence - 43, Masvergnier - Mézières Tél. : 05.55.68.39.63
- COURTIOUX Marie - Tél. : 06.25.49.79.92

- PERMANENCES A BELLAC

À LA MAIRIE :

- **CAF (Caisse d'Allocations Familiales)**
Les mardis de 9h à 12h et de 13h15 à 16h15

- **CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)**
Tél. : 36 46

Sur rendez-vous : jeudi de 9h à 12 h , vendredi de 9h à 12h (semaines impaires hors vacances scolaires).

- **CARSAT (Caisse d'Assurance retraite et de la santé au travail) :**
2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois sur rendez-vous. Tél : 3960

À LA MAISON DES ASSOCIATIONS (9, rue Chanzy)
- **CICAS (Conseils retraite complémentaire AGIRC - ARRCO) :** 1^{er} lundi du mois de 9h à 17h sur rendez-vous.
Tél : 0 820 200 189

- **MSA (Mutualité Sociale Agricole)**
mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 sur rendez-vous.
Tél. : 05.44.00.04.04.

- **UDAF 87 (service à la famille et aux personnes vulnérables)** 1^{er} vendredi du mois de 9h à 12h, sur rendez-vous.
Tél. : 05 55 10 53 10

Services

- BRIGADE DE GENDARMERIE DE VAL D'ISSOIRE :

ouverte tous les lundis après-midi de 14h à 18h
54, route de Blond : 05.55.68.30.67
En cas d'urgence faire le 17

- CONCILIAEUR DE JUSTICE

4^{ème} mercredi de chaque mois de 9h 30 à 11h30 à la mairie de Val d'Issoire

- **FNATH (association des accidentés de la vie et travail-leurs handicapés)** Réception UNIQUEMENT sur rendez-vous. Tél. : 05.55.34.48.97
2^e samedi de 8h00 à 11h00.
4^e vendredi de 10h00 à 16h00.

- NUMEROS D'ECOUTE NATIONAUX

- Violences sexistes et sexuelles : 3919
- Allô Enfance en danger : 119
- Maltraitance personnes âgées et personnes handicapées : 3977
- SOS Amitié (soutien psychologique) : 09.72.39.40.50 ou en langue anglaise : 01.46.21.40.50
- Fil santé jeunes (pour les jeunes) : 0 800 235 236
- Non au harcèlement à l'école et en cours (Ecole des parents) : 3020 (du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h)

- CROIX ROUGE FRANCAISE

Distribution alimentaire et vestiaire
- Alimentaire : mardi de 13h30 à 17h une semaine sur deux (semaines impaires).
- Vestiaire : mardi et vendredi de 14h à 16h.
Maison des Associations 9, rue Chanzy BELLAC
Tél. : 06 08 05 09 72

- **RESTOS DU COEUR** Distribution alimentaire
jeudi de 9h à 12h sur rendez-vous - bd Victor Bussière BELLAC - email : AD87.bellac@restosducoeur.org

- **SECOURS POPULAIRE** Distribution alimentaire et vestiaire - Lundi de 14h à 16h45 et mardi de 10h à 11h45 -bd Victor Bussière BELLAC - Tél. : 05 55 04 21 54

- **CULTIVONS L'AVENIR** Distribution alimentaire et vestiaire - mercredi et samedi à 13h - Les Rivailles BUSSIERE-BOFFY Sophie Livenais Tél. : 06 66 76 60 13

- SOLIDARIBUS DU SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

Permanences du 1^{er} semestre :
les jeudis 19/01, 16/02, 16/03, 20/04, 17/05, 15/06 à 15h, devant la mairie de MEZIERES-SUR-ISSOIRE
Tél. : 05 55 04 20 00
email : solidaribus.spf87@orange.fr
ou solidaribus.spf87@wanadoo.fr

- **DEFENSEUR DES DROITS** (aide juridique en cas de litiges entre particuliers et services publics)
1^{er} lundi et 3^{ème} lundi de chaque mois à partir de 14h30, uniquement sur rendez-vous, à la sous-préfecture 8, rue Lamartine BELLAC.
Patrick NOUAILLAS délégué du défenseur des droits
Tél. : 06 13 27 60 67
mail : patrick.nouailles@defenseurdesdroits.fr
- **ADIL**

(informations gratuites et neutres pour toute question relative au logement : relations propriétaire-locataire, aides à l'amélioration de l'habitat (ANAH, ...), accession à la propriété, copropriété, relations de voisinage, urbanisme, ...) 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois de 9h30 à 12h30 uniquement sur rendez-vous
Maison du département 32, rue Vincent Auriol BELLAC
Tél. : 05 55 10 89 89

- FRANCE SERVICE

Bureau de Poste de Mézières sur Issoire
Tél. : 05 55 60 16 34
Accompagnement aux démarches administratives en ligne (santé, retraite, impôts, documents officiels, ...).
Mêmes horaires que la Poste (voir ci-dessous).

- LA POSTE

Bureau de Poste de Mézières-sur-Issoire

LE RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes, garçons et filles, né(e)s à compter du 1^{er} janvier 2007 sont tenu(e)s de se faire recenser entre **la date à laquelle ils, elles atteignent l'âge de 16 ans et jusqu'à la fin du troisième mois suivant**.
Ils, elles doivent se présenter au secrétariat de la Mairie muni(e)s du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile ou faire la démarche par internet sur : **ma JDC.fr**

Culture Loisirs Sport

- MEDIATHEQUE PAULE LAVERGNE

6 place de la République
Tél : 05.55.47.63.82
Mercredi de 16h à 18h - Jeudi de 15h à 17h - Samedi de 10h à 12h

- POINT LECTURE

Agence postale de Bussière Boffy
Tél : 05.55.68.31.21
du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 -

ACTIVITES RECREATIVES

- **CLUB DE L'AMITIE** : Après-midi récréatifs (salle polyvalente) 06 83 97 03 65
Un jeudi après midi sur deux sauf juillet août (voir dates sur calendrier des manifestations p.37)

- **FOOTBALL** : Entraînement pour les masculins les jeudis soir 19h, pour les féminines les vendredis soir 19h (hors vacances scolaires) 06 45 89 61 81

- **GYM VOLONTAIRE MEZIERES** : Jeudi de 19h30 à 20h45, (Salle Polyvalente) 06 74 12 77 46 / 05 55 68 31 00

- **CHORALE** : Jeudi de 20h00 à 22h00 (La Ruche) 05 55 60 24 96

- **DANSE FOLK ET TRAD** : Mardi à partir de 19h15 (salle Ganné B.B.) 06 27 84 78 91

- **DANSE ORIENTALE FUSION** : Mercredi de 18h à 19h30 (salle Ganné B.B.) 06 27 84 78 91

ACTIVITES ORGANISEES PAR FAMILLES RURALES : 05 55 68 38 70 ou 05 55 60 41 31

- **BADMINTON** : Mercredi de 19h00 à 20h00 (salle polyvalente) 05 55 68 38 70 ou 05 55 60 41 31

- **YOGA** : vendredi de 10h00 à 11h15 (La Ruche) 05 55 68 38 70 ou 05 55 60 41 31

- **QI KONG** : Mercredi de 18h15 à 19h45 (La Ruche) 05 55 68 38 70 ou 05 55 60 41 31

- **PILATES** : Mardi de 19h30 à 20h30 (salle polyvalente) 05 55 68 38 70 ou 05 55 60 41 31
Mercredi de 14h00 à 15h00 (salle polyvalente)

- **SOPHROLOGIE** : mercredi de 18h à 19h (La Ruche) 05 55 68 38 70 ou 05 55 60 41 31

- **COURS DE FRANÇAIS** : Lundi de 14h à 17h (La Ruche) 05 55 68 38 70 ou 05 55 60 41 31

- **ATELIER CREATIF** : Lundi à partir de 19h30 et le mardi de 14h00 à 17h00 (La Ruche 1^{er} étage) 05 55 68 38 70 ou 05 55 60 41 31

Activité économique

- CHAMBRE D'AGRICULTURE

Les lundis matins tous les 15 jours (jours de foire, dates ci-dessous) de 9h00 à 12h00 à la salle polyvalente de Mézières-sur-Issoire :

Permanence de Mme Danielle BARATAUD
Tél. : 06.12.61.76.91.

- FOIRES

- **Foire Ovine** : le lundi tous les 15 jours

16 et 30 janvier, 13 et 27 février, 13 et 27 mars, 10 et 24 avril, 8 et 22 mai, 5 et 19 juin, 3, 17 et 31 juillet, 14 et 28 août, 11 et 25 septembre, 9 et 23 octobre, 6 et 20 novembre, 4 et 18 décembre.

- **Foire Mensuelle** : 2ème lundi du mois.

- **ADIE** Aide à la création d'entreprise par possibilité de micro crédits

Dernier mercredi du mois de 14h à 17h uniquement sur rendez-vous
1, place du Palais BELLAC - Tél. : 09 69 32 81 10

- COMMERCE ALIMENTAIRE VAL D'ISSOIRE

- **Marché mensuel** : 2ème dimanche de chaque mois, place de la République.

- **Alimentation marchoise, chez Sandrine et Carole** (épicerie, boucherie (viande locale), charcuterie, plats cuisinés, bar, tabac, FDJ, presse) 05 55 68 33 50.

- **La Mandragore** (épicerie, bar, restaurant, chambres à louer) 05 55 68 87 74.

- **Au paradis de la Boul'ange** (pains, pâtisseries, traiteur, salon de thé) 05 55 68 00 01.

- **A la ferme aux 5 sens AB** (légumes, viande, fromages, fruits rouges, œufs, chambres d'hôtes, ...) 06 50 07 27 49.

- **EARL du Coq ovin AB** (poulets, œufs, merguez (100% mouton)) 06 52 33 39 83.

- **AUDIN Aurélie et Julien** (maraîchage, miel) 06 73 44 11 81.

- **Les galettes de Roche** (pains au levain, brioches, galettes de sarrasin) 06 20 10 57 28.

- **Le comptoir des Lions** (vente en ligne de produits locaux) www.lecomptoirdeslions.fr et **Poiscaille** (poissons frais en circuit court) www.poiscaille.fr - paniers livrés le jeudi de 17h à 19h Les Rivailles Bussière-Boffy 05 45 31 88 31.

- **Patrice Déméné** : vente d'huîtres d'octobre à mi-mai, le dimanche matin 06 33 61 58 20.

- **Le Croustillant - food truck** (burgers, hotdogs, fish and chips ...) samedi soir de 18h30 à 21h30 place de la République 07 85 66 65 09.

- **Pizza Gavroche - food truck** dimanche soir place de la République 06 82 11 29 02.

Infos pratiques

Nouic 06.03.06.52.24 Horaires des déchetteries intercommunales : St Bonnet de Bellac 06.03.06.59.67
Ouverture des déchetteries du 1er janvier au 31 décembre

Déchetteries	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanches et jours fériés
Nouic	Fermée	9h - 11h45	9h - 11h45	9h - 11h45	9h - 11h45	9h - 11h45	Fermées
St Bonnet de Bellac	Fermée	14h - 17h15	14h - 17h15	14h - 17h15	14h - 17h15	14h - 17h15	

COLLECTE D'ENCOMBRANTS :

Société MAXIMUM - 05.55.76.22.78 - maximum87@orange.fr

Pensez à vous inscrire au secrétariat de la mairie avant la collecte.

Sur la commune déléguée de MEZIERES-SUR- ISSOIRE	Sur la commune déléguée de BUSSIÈRE-BOFFY
30 janvier 2023	31 janvier 2023
5 avril 2023	6 avril 2023
31 juillet 2023	1er août 2023
25 octobre 2023	25 octobre 2023

Vie associative contacts

ACCA DE BUSSIÈRE-BOFFY

Mr DEVILLEGER Olivier -
Tranchepie, 2 route Aumonerie,
87430 VERNEUIL / VIENNE :
06.21.79.19.99

ACCA DE MEZIERES/ISSOIRE

Mr RIFFAUD Gérard - 23, rue
du Got Marché, Mézières/
Issoire, 87330 VAL D'ISSOIRE :
05.87.77.98.77

ACPG-CATM

Mr LECOMTE André - Le Bourg -
87330 Nouic : 05.55.47.66.07 / 06
72 62 20 46

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Mr DEPIERREFIXE Anthony - 16,
rue du Marché Ovin, Mézières/
Issoire, 87330 VAL D'ISSOIRE :
06.74.36.14.77

**APE(ASSOCIATION DES
PARENTS D'ÉLÈVES)** - Mme
OUADI Jennifer - place Sainte
Quitterie 87330 NOUIC :
09.85.21.52.80

CLUB DE L'AMITIE

Mr BERNARD Alain - 6 rue
du Got Marché, Mézières/
Issoire, 87330 VAL D'ISSOIRE :
06.83.97.03.65

CLUB DE LOISIRS

Mme PREVOT Martine - 5,
Impasse Saulines, 87300
BLANZAC : 05.55.60.24.96

COMITE DE LA FOIRE

Mr COQUELET Damien - La
Motte, 87330 ST MARTIAL SUR
ISOP : 06.12.95.96.13

COMITE DES FETES ET D'ANIMATION DE BUSSIÈRE-BOFFY

Mme GOBBE Elisabeth - 12, rue
de la Chapelle St Jean, Bussière-
Boffy, 87330 VAL D'ISSOIRE :
06 34 19 17 41

CULTIVONS L'AVENIR

Mme LIVENAISS Sophie - les
Rivailles, Bussière-Boffy, 87330
VAL D'ISSOIRE : 06.66.76.60.13

CUMA

Mr DUTHOIT Vincent - 1
chez Cately, Mézières sur
Issoire, 87330 VAL D'ISSOIRE :
06.37.07.07.87

CYCLO CANTON

Mr GUILLEMOT Jean-Marie
7, Sainte Anne, Mézières/
Issoire, 87330 VAL D'ISSOIRE :
05.55.68.46.24

ETOILE SPORTIVE NOUIC MEZIERES

Mr VILLEGER Damien - 20,
avenue de Bellac, Mézières sur
Issoire, 87330 VAL D'ISSOIRE :
06 45 89 61 81

FAMILLES RURALES

Mme TARDIF Béatrice - 8,
Bessereix, Mézières/Issoire,
87330 VAL D'ISSOIRE :
05.55.68.38.70

GVA

Mr THEOLET Guillaume - la
Valette, 87330 MONTROL
SENARD

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Mme DAVID Yolande - 1, la
croix Guillemain, Mézières/
Issoire, 87330 VAL D'ISSOIRE :
06.74.12.77.46

LES AMIS DE PAULE LAVERGNE

Mr DELARUE Alain - 57,
Darvizat, Mézières/Issoire 87330
VAL D'ISSOIRE : 06.82.29.55.06

LES AMIS DE SELTZ

Mr GODRIE Pascal - 8,
impasse des Chênes, Mézières/
Issoire, 87330 VAL D'ISSOIRE :
05.55.68.31.82

LES AMIS DES FLEURS

Mr BOURDIER Didier - 17, rue
du Moulin du Pont - Bussière-
Boffy 87330 VAL D'ISSOIRE :
06.03.77.98.76

LES ROBINS DES CHAMPS

Mme MORICHON Marie-
Françoise - le Breuil Bas,
87300 PEYRAT DE BELLAC :
07.85.61.77.49

SLBM

Mr MORGAT Gaël - 15, Place
de la République, Mézières/
Issoire, 87330 VAL D'ISSOIRE :
05.55.60.09.68

SOCIETE DE PECHE AAPPMA

Mr PETIT William - 41,
Bessereix, Mézières/Issoire
87330 VAL D'ISSOIRE :
06.79.63.31.21

« Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde.

La mienne sait pourtant qu'elle ne le refera pas. Mais sa tâche est peut-être bien plus grande.

Elle consiste à empêcher que le monde ne se défasse. »

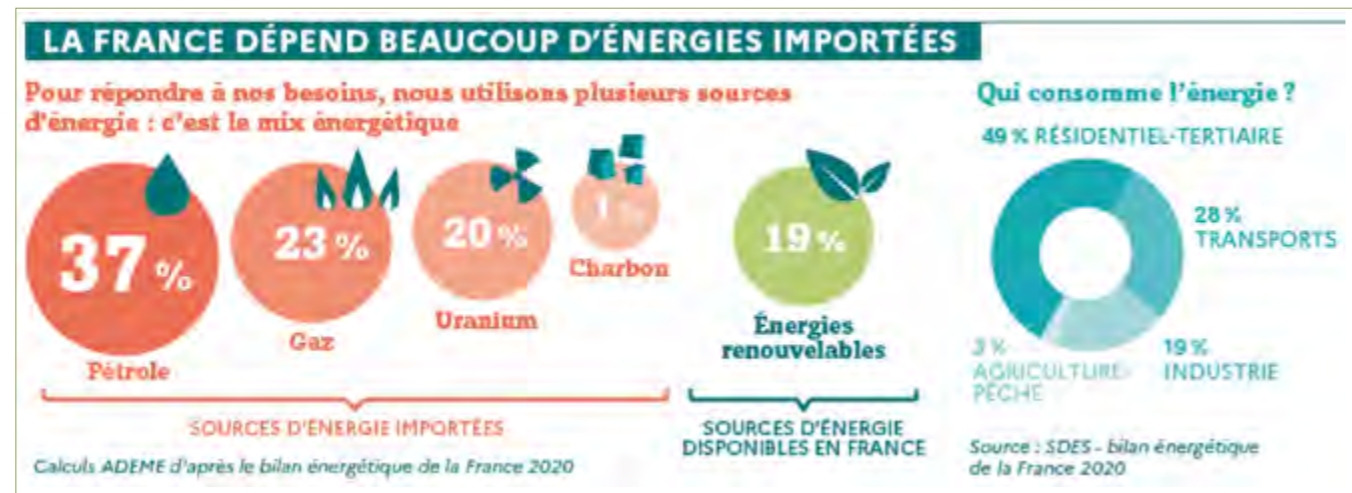
Albert CAMUS en 1957 lors de son discours de réception du prix Nobel de littérature.

Compte tenu de la place de plus en plus importante des questions liées à l'écologie et aux énergies dans notre vie quotidienne, le conseil municipal a retenu l'idée d'y consacrer cette année un dossier dans notre bulletin municipal.

Individuel ou collectif, chaque geste a des conséquences en matière de dépense énergétique et d'émission de gaz à effet de serre. Si les politiques publiques doivent encadrer et redéfinir les pratiques, elles ne dispensent pas chaque citoyen de réfléchir à ses comportements personnels.

Prendre la voiture ou le bus, envoyer un SMS, surfer sur internet, télétravailler, utiliser son lave-linge, prendre une douche, ..., c'est notre quotidien. C'est possible parce que nous avons accès à d'importantes quantités d'énergie (électricité, gaz, essence, ...) depuis quelques dizaines d'années. Mais d'où vient cette énergie et quels sont les impacts de notre consommation sur l'environnement et sur l'avenir ?

L'infographie ci-dessous, réalisée par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie) montre que nous importons une grande partie de notre énergie ; elle montre également comment se répartit la consommation d'énergie en France.



Les ménages consomment 38% de l'énergie en France !

Quelques exemples de petits gestes faciles qui affecteront peu notre quotidien mais participeront à l'effort général de maîtrise des dépenses d'énergie et du réchauffement climatique.

- **Consommer moins de carburant en** : réduisant sa vitesse, en adoptant une conduite souple, en utilisant le covoiturage (41% des trajets font moins de 5 kms), en limitant l'usage de la climatisation, en préférant les berlines aux SUV qui consomment 12.5% de carburant de plus.
- **Consommer moins d'énergie en** : lavant les vêtements à basse température (30°), en limitant l'usage du sèche-linge (appareil ménager le plus énergivore), en préférant

les douches aux bains, en limitant la température dans les logements, ...

• Faire évoluer ses habitudes de consommation :

- En développant l'usage du recyclage et de la réparation ; les filières de recyclage spécialisées sont maintenant en place pour les appareils ménagers, les appareils numériques, les textiles, ...
- En utilisant mieux ses appareils numériques pour en limiter l'impact
- En privilégiant l'alimentation de saison, les circuits courts, et en limitant les emballages, ...
- En compostant ses déchets

Et les agriculteurs, que font-ils en matière de transition écologique et énergétique ?

Le rôle de l'agriculture sur l'environnement est reconnu par tous comme essentiel.

La mission des agriculteurs est de nourrir la population en préservant au mieux sa santé.

Que les agriculteurs pratiquent une agriculture conventionnelle, une agriculture raisonnée ou l'agriculture biologique, tous sont soumis à des règles minimales destinées à préserver la santé humaine, animale et végétale.

Les quatre agriculteurs, en activité ou retraités, du conseil municipal (Bernard Depierrefixe, Vincent Duthoit, Jean-Claude Propin, Marie-Christine Tanchoux) se sont réunis pour échanger sur leurs actions dans le domaine de la transition écologique et énergétique.

Cet article est issu de cette rencontre.

La liste des actions présentées ici n'est pas complète mais permet de montrer combien cette profession est concernée et engagée dans ce domaine, à travers quelques exemples.

L'USAGE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET DES FERTILISANTS

L'usage des produits phytosanitaires par les agriculteurs est actuellement fortement encadré ; les agriculteurs (ainsi que les professionnels de la distribution agricole et les vendeurs en jardinerie) doivent avoir un certificat « certiphyto » attestant d'une formation sur l'aptitude à utiliser, vendre ou acheter des produits phytosanitaires : herbicides (contre les mauvaises herbes), fongicides (contre les maladies dues à des champignons microscopiques) et insecticides (contre les insectes ravageurs). Les achats sont enregistrés et suivis par exploitation. L'usage des fertilisants est également encadré.

L'USAGE DES PRODUITS DE PHARMACIE VÉTÉRINAIRE

Les vétérinaires réalisent un bilan sanitaire annuel de l'exploitation. L'administration de médicaments, en particulier antibiotiques, a été fortement réduite au cours des dernières années. L'ensemble des prescriptions est tracé par le vétérinaire et l'agriculteur ; des contrôles sont réalisés. De plus après l'administration de certains médicaments (dont les antibiotiques), la commercialisation d'un animal ne peut survenir qu'après un délai, variable selon le produit, afin qu'il soit totalement éliminé de la viande à la consommation.

LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Les agriculteurs sont engagés dans la limitation de leur consommation d'énergie ; voici quelques exemples : Installation de leds dans les bâtiments d'exploitation.

Utilisation de techniques de travail de la terre limitant le nombre de passages sur les parcelles (ex : passer la herse



et le semoir en même temps) ce qui limite la consommation de carburant.

Chaque agriculteur conduit son diagnostic au niveau de son exploitation pour limiter sa consommation.

LA RÉCUPÉRATION DES PLASTIQUES

Les bâches d'enrubannage et d'ensilage sont récupérées dans le cadre d'une organisation mise en place par les coopératives ; les bidons et divers containers en plastique sont également récupérés.

LA PRÉSERVATION DE LA BIO-DIVERSITÉ

Les agriculteurs doivent s'engager dans la préservation de la biodiversité à travers la limitation de l'usage des pesticides, mais aussi par la préservation du bocage, caractéristique de notre région. Ils sont tenus en particulier de maintenir leurs haies. Dans certains cas l'arrachage peut être autorisé mais il doit faire l'objet d'une déclaration préalable. Le déplacement de la haie et sa réimplantation peuvent être réalisés.

Enfin il est important de signaler que les élevages de notre commune sont essentiellement en plein air et que les exploitations sont restées « à taille humaine » même si elles se sont agrandies. Les productions agricoles de notre commune sont commercialisées localement (en circuit court) mais aussi nationalement, répondant ainsi aux besoins de l'ensemble de la population. Il est aussi à noter qu'on voit actuellement des projets d'installation d'agriculteurs sur de petites surfaces avec une production locale en circuits courts.

Et que fait la commune de Val d'Issoire ?

La municipalité est sensibilisée comme chacun à la transition écologique et elle subit comme toutes les collectivités, la hausse des tarifs de l'énergie.

Pour notre commune il s'agit de l'énergie destinée aux bâtiments municipaux mais aussi aux écoles, à la résidence autonomie gérée par le C.C.A.S., sans oublier le carburant des engins et l'éclairage public.

DES ACTIONS ENGAGÉES :

- L'ouverture de la station-service qui permettra de limiter les kilomètres parcourus pour s'approvisionner.
- L'installation d'une borne pour la recharge des véhicules électriques.
- La maintenance, et l'entretien des bâtiments municipaux dans le but de limiter la déperdition calorifique.
- L'accord donné à l'implantation raisonnée d'éoliennes.
- La participation, à travers le SYDED, aux réseaux éco-points de récupération et de valorisation des déchets.
- La mise en place de la filière papier dans les bureaux de la mairie, des écoles et de la médiathèque.
- Le développement de l'approvisionnement des lieux de restauration en circuit court (résidence autonomie et cantine).
- La transformation du fleurissement de la commune au profit de plantes vivaces plus économes en eau et plus résistantes à la chaleur.

PLANTATIONS, FLEURISSEMENT ET ADAPTATION

Confrontée à la problématique du réchauffement climatique et à ses conséquences (canicules, restrictions d'eau, ...) la commune de Val D'Issoire a engagé une réflexion et des actions concernant les espaces verts et le fleurissement.

Si planter des fleurs annuelles en bacs ou en pots n'est plus envisageable, nous planterons directement en pleine terre des vivaces adaptées aux nouvelles conditions climatiques, moins gourmandes en eau, plus économes sur le long terme pour continuer à embellir notre commune !

Quelques exemples de réalisations récentes :

- Mise en place de la haie devant la résidence autonomie
- Aménagement d'un parterre de plantes vivaces place de la république
- Plantation d'une haie gourmande au Petit Pic de Bussière-Boffy



Nous sommes également en réflexion sur ces projets :

- Limitation horaire de l'éclairage public : action déjà engagée sur une partie du bourg de Mézières et qui va se poursuivre.
- Mise en place de récupérateurs d'eau.
- Augmenter les zones d'ombrages en limitant les tailles des tilleuls
- Broyage des branches de taille
- Création de zones d'ombrages par la plantation d'arbres
- Aménager des trottoirs verts

Cette adaptation est l'affaire de tous ! Vous avez des idées ? vous voulez être acteur du changement ? n'hésitez pas à contacter votre mairie !

Des actions à plus long cours non finalisées, nécessitant des financements importants dépendant des politiques publiques :

- Panneaux photovoltaïques sur les toits des immeubles communaux.
- Abandon des chaudières au fuel au profit d'un chauffage collectif plus écologique.
- Restauration collective mutualisée en réflexion.

La commune n'est pas seule dans son environnement ; des entreprises, des acteurs locaux se sont engagés dans des projets, en matière d'énergies renouvelables en particulier : éoliennes, méthaniseur, agrivoltaïsme, ...

A Val d'Issoire, nous plantons pour l'avenir !

Val d'Issoire a commencé sa transition environnementale, notamment en mettant en place un verger biologique sur le site des Baillarjouds de Bussière-Boffy.

Nous avons envisagé ce verger comme un espace partagé, un lieu de rencontre. Il sera libre d'accès et toute personne pourra faire une cueillette pour ses besoins, y apprendre notamment la taille, le greffage... L'ensemble du projet qui intègre la valorisation de la mare des Baillarjouds donnera lieu à des sessions de rencontres sur les thèmes de l'environnement dont la préservation des milieux humides, les semis d'arbres fruitiers, la formation à la taille des fruitiers, des rencontres autour de la fête de la pomme...

Pour la saison 2021/2022, 25 fruitiers, soit 5 bigarreaux, 5 pommiers, 5 poiriers, 5 pruniers, 5 pêchers ont été entièrement financés par 21 citoyens et soutiens lors de notre campagne de parrainage.

Ils ont été plantés et arrosés avec le concours des citoyens de la commune.

Cinquante pieds de vigne de table sont également en cours de plantation sur ce même site.

La plantation du reste du verger est prévue pour la saison



2023 : 10 pommiers, 5 noisetiers, 3 châtaigniers, 3 noyers, 3 cognassiers, 2 néfliers, 3 figuiers, 4 kiwis dont 1 mâle, 10 groseilliers, 10 cassissiers, 10 mûriers ou myrtilles.

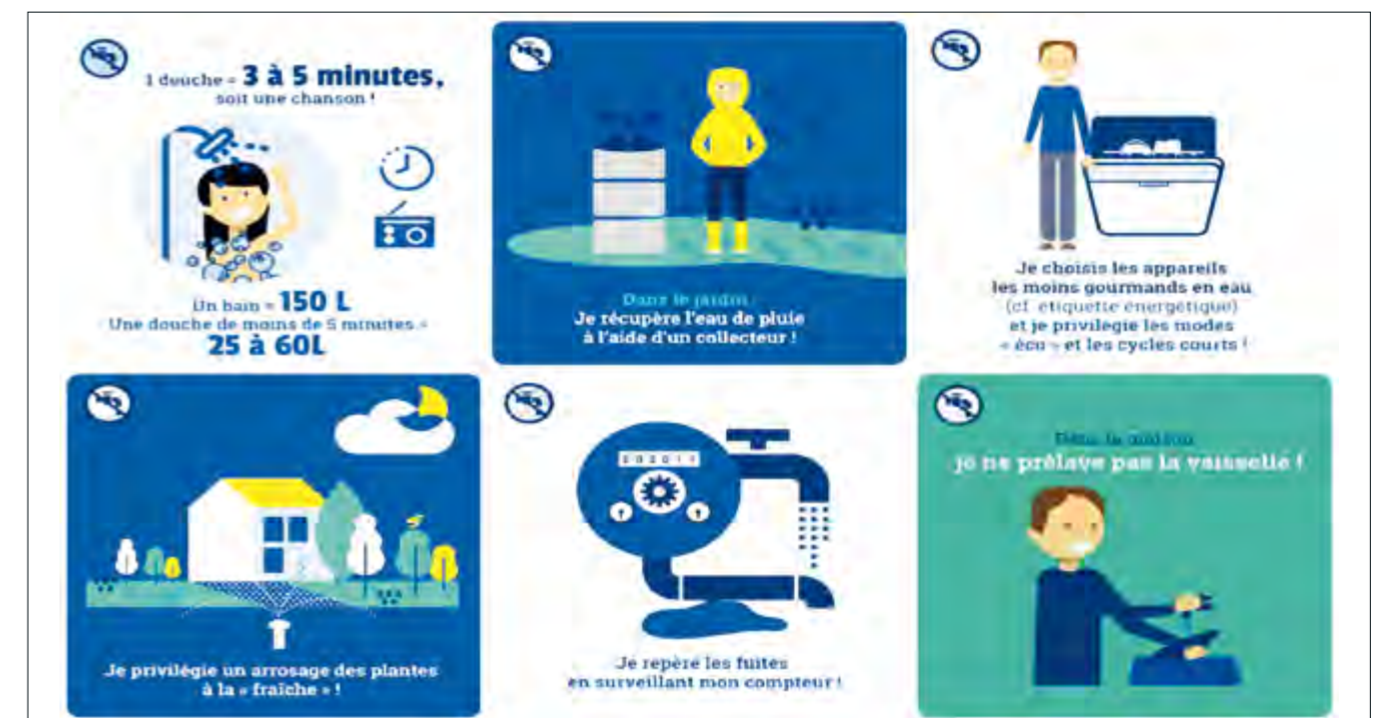
Ce projet représente notre ambition pour le futur, un futur qui ne se fera pas sans vision environnementale.

C'est ensemble que nous réalisons les plus beaux projets
Merci pour votre engagement !

ET POUR TOUS (particuliers, professionnels, collectivités) ÉCONOMISER L'EAU C'EST AUSSI ESSENTIEL

L'eau, indispensable à la vie et au développement des territoires, n'est pas une ressource infinie ; l'été 2022 l'a démontré. Pour limiter les crises, nous avons tous des progrès à faire pour mieux partager l'eau.

Un objectif à avoir en mémoire : le volume d'eau prélevé doit être inférieur au volume prélevable pour satisfaire à la fois nos besoins et ceux du milieu naturel.



CONCLUSION

Pour conclure ce dossier, que l'on soit un individu, une entreprise, une collectivité, un pays, nous sommes tous concernés par les enjeux que représentent la transition écologique, le réchauffement climatique et la dégradation de la biodiversité. C'est en acceptant de réfléchir globalement et d'agir à notre niveau que nous pourrions avancer collectivement.

Aucun de ces sujets ne peut être regardé seul ; c'est pourquoi le concept de « One health = une seule santé = la santé globale » se développe actuellement : ce concept repose sur les liens étroits entre la santé humaine, la santé animale et la santé de la nature et de l'environnement.

L'image ci-dessous réalisée par l'INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement) montre les liens entre ses diverses santé



Si vous souhaitez prolonger cette réflexion vous pouvez consulter les sites ou les documents suivants : (Liste indicative mais non exhaustive)

Concernant les politiques publiques nationales :

- ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) : www.ademe.fr
- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires : www.ecologie.gouv.fr
- Ministère de la Transition énergétique : www.ecologie.gouv.fr
- INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement) : www.inrae.fr
- Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire : <https://agriculture.gouv.fr>

Au niveau régional :

- La feuille de route NéoTerra : elle présente les orientations de la région Nouvelle Aquitaine en matière de transition écologique et énergétique à l'horizon 2030 : <https://www.neo.terra.fr>
- La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Nouvelle Aquitaine présente les projets du territoire : www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr

Au niveau départemental :

- Les assises de l'environnement et de la transition écologique : assises.haute-vienne.fr sur le site du conseil départemental
- Si vous souhaitez trouver un espace de conseil avant d'envisager des travaux : <https://www.france-renov.gouv.fr> vous propose des réponses locales en fonction de votre lieu de résidence.

Au niveau local

- Sur le site de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche : <https://hautlimousinenmarche.fr>, vous pouvez consulter le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) ainsi que tous les éléments de diagnostic qui ont précédé la réalisation de ce plan et tous les avis transmis lors de la consultation publique.

Et pour compléter vos lectures :

- Vous pouvez trouver les rapports du GIEC 2021 et 2022 sur : <https://www.service-public.fr>
- La presse locale (Le Populaire du Centre, la revue trimestrielle locale MEFIA-TE, ...) consacre régulièrement des articles et des dossiers à ces sujets



Quelques définitions importantes pour mieux comprendre

En matière d'écologie et des comportements qui y sont liés, nous rencontrons journallement à la télévision, la radio et dans les journaux, des mots dont nous ne connaissons pas toujours précisément le sens ; voici quelques définitions simples pour y voir plus clair.

• **ÉCOLOGIE** : l'écologie est une science qui s'intéresse aux relations entre les êtres vivants et avec leur environnement ; elle vise à la protection des êtres vivants et de la nature.

• **TRANSITION ÉCOLOGIQUE** : il s'agit d'une évolution vers un nouveau modèle économique et social qui permette de répondre aux enjeux environnementaux ; elle vise à faire évoluer nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble

• **TRANSITION ÉNERGÉTIQUE** : vise à la diminution de la consommation d'énergie, et à l'évolution vers l'utilisation d'énergies décarbonées

• **BIODIVERSITÉ** : la biodiversité désigne tout ce qui vit sur terre, l'ensemble des êtres vivants, les milieux dans lesquels ils vivent et les interactions entre eux. La biodiversité fait partie de notre patrimoine. Elle contribue à fournir de l'oxygène, à purifier l'eau, à réduire l'érosion des sols, à aider la pollinisation des cultures, ... Et nous savons maintenant qu'elle contribue aussi à notre équilibre et à notre sérénité.

• **DÉVELOPPEMENT DURABLE** : « le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins » (définition issue de l'O.N.U.)

• **EMPREINTE CARBONE (OU BILAN CARBONE)** : l'empreinte carbone mesure l'impact d'une activité sur l'environnement et, plus particulièrement, les émissions de gaz à effet de serre produits. Elle peut s'appliquer à une personne, une activité ou un territoire.

• **ECO-ANXIÉTÉ (OU SOLASTALGIE)** : c'est l'anxiété, la déprime, liées aux changements environnementaux et climatiques et le sentiment d'impuissance qu'ils génèrent ; les jeunes générations sont particulièrement concernées. S'engager pour l'environnement, agir, adopter des éco-gestes et montrer aux jeunes qu'on agit (qu'on ne se contente pas d'attendre), constituent de bons moyens de prévention de l'éco-anxiété.

• **ÉNERGIE RENOUVELABLE** : énergie produite par des sources renouvelables à l'infini : solaires, éoliennes, hydraulique, biomasse, géothermie, méthanisation.

• **ÉNERGIE DÉCARBONÉE** : énergie qui n'émet pas (ou très peu) de dioxyde de carbone (CO₂) ; toutes les énergies renouvelables ainsi que l'énergie nucléaire peuvent être considérées comme décarbonées.

• **ÉNERGIE FOSSILE** : les énergies fossiles sont issues de la transformation de matières organiques : le pétrole, le charbon et le gaz naturel. Elles ont mis des millions d'années à se constituer et sont présentes en quantité limitée sur terre. Leur utilisation émet des gaz à effet de serre.

• **ÉNERGIE VERTE** : on parle d'énergie verte pour les énergies qui n'ont pas d'impact sur la santé et ne polluent pas l'environnement

• **SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE** : c'est la diminution de la consommation d'énergie sur le plan collectif et sur le plan individuel ; il s'agit de consommer moins d'énergie et de la consommer mieux, plus efficacement.

• BIOMASSE :

la biomasse désigne tout ce qui est issu du vivant (animal ou végétal) ; l'énergie issue de la biomasse provient du bois et des déchets de l'industrie du bois (sciures, écorces, meubles, ...).

• **GIEC** : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat. Issu du programme des Nations Unies, le G.I.E.C. évalue l'état des connaissances sur l'évolution du climat ; les causes, les possibilités de limiter le réchauffement climatique, ... Les rapports du G.I.E.C. permettent d'alerter et d'orienter les décisions des responsables politiques et des citoyens.



COMMUNE ET COMMUNE NOUVELLE QUELLES DIFFÉRENCES ?

La commune, telle que nous la connaissons, a été créée en 1792 et s'est substituée à la paroisse. Il y a donc continuité depuis des centaines d'années pour cette communauté, constituée autour de la mairie, de l'Eglise, de l'école et des commerces. C'est un identifiant fort pour les habitants.

Le législateur a essayé depuis plus de 200 ans, d'effectuer des regroupements de communes, sans succès. En 1789, la France comptait 40 000 Paroisses. A la création des communes, il a été envisagé de créer 1 commune pour 10 paroisses. Il est vrai que la vogue à l'époque était au « décimal ». Le mécontentement des villageois a obligé le législateur à abandonner la réforme. C'est dire si l'attachement à la communauté locale était fort. Cependant au fil du temps, les progrès des moyens de communication ont provoqué un changement des mentalités. On est sorti de son « pré carré ». L'exode rural a vidé les campagnes.

Les lois de décentralisation successives ont transféré des compétences vers les communes, obligeant celles-ci à rechercher du personnel de plus en plus qualifié, donc rare. Enfin, n'oublions pas que les dotations de l'Etat sont en baisse constante. La petite commune n'a que le regroupement avec d'autres voisins pour faire face aux défis de l'avenir.

Accompagnant cette évolution, plusieurs lois ont permis des avancées dont la loi de 2015, portant création des Communes Nouvelles. C'est en connaissance de cause que les Maires de Mézières-sur-Issoire et Bussière-Boffy, ont décidé la création de Val d'Issoire.

Contrairement aux idées reçues, le regroupement ne veut pas dire absorption du « petit par le plus gros ». D'ailleurs, une charte de bonne conduite signée par les 2 maires a été rédigée et précise dans son préambule

« La présente charte a pour objectif d'acter l'esprit qui anime les élus fondateurs, ainsi que les principes fondamentaux qui s'imposeront aux élus en charge de la gouvernance, tant de la commune nouvelle de Val d'Issoire que des communes déléguées ».

La Commune Nouvelle se substitue aux communes historiques pour les délibérations et actes,

la gestion du personnel, l'ensemble des biens, droits et obligations

Le Maire de la commune est en charge de l'exécution des décisions prises au Conseil Municipal. Il est aidé par 5 adjoints qui reçoivent des délégations pour des activités (travaux, voirie, école, finances, etc...).

Les maires délégués sont chargés du service public de proximité dans les 2 communes déléguées qui gardent leurs noms et leurs limites territoriales. Ils remplissent les fonctions d'Etat civil et d'Officiers de police judiciaire et reçoivent du maire de la commune nouvelle des délégations au même titre que les adjoints.

Pour l'administré, l'organisation de la commune nouvelle ne change pas ses habitudes puisque la commune déléguée conserve son secrétariat et un accueil.

Les avantages de la Commune Nouvelle sont importants :

- Par sa capacité financière elle permet de porter des projets que chaque commune, prise à part ne pourrait réaliser.
- Elle apparait plus représentative du territoire et de ses habitants auprès de l'Etat et des autres collectivités publiques.
- Elle conforte et développe l'attractivité du territoire en matière d'habitat, d'économie (commerce, artisanat, agriculture).
- Elle permet de maintenir un service public de proximité pour les habitants.
- Elle doit veiller au respect d'une représentation équitable des communes fondatrices et une égalité de traitement entre les habitants des communes déléguées.

C'est dans cet esprit que les maires fondateurs ont voulu créer la commune de Val d'Issoire.

Jean-Paul BARRIERE,
3^{ème} adjoint, maire délégué de Bussière-Boffy
vice-président de la CCHLEM

Compte administratif et budget primitif de la commune de Val d'Issoire

COMPTE ADMINISTRATIF 2021(en euros)

- Dépenses de fonctionnement :	1 367 543.83
- Recettes de fonctionnement :	1 985 873.59
- Excédent généré par la section :	+ 618 329.76
- Dépenses d'investissement :	610 439.65
- Recettes d'investissement :	482 935.40
- Déficit généré par la section :	- 127 504.25

A ce résultat, il convient d'imputer les restes à réaliser (dépenses engagées mais non mandatées pour 279 063 €, et soldes de subventions pour 53 795 €).

- Résultat d'investissement final : - 352 772.25

BUDGET PRIMITIF 2022 (en euros)

Dépenses et recettes de fonctionnement :	1 643 133
Dépenses et recettes d'investissement :	935 586

Taux d'imposition 2022 :

- Taxe foncière (bâti) : 38.33 %
- Taxe foncière (non bâti) : 50.67 %

LES AGENTS MUNICIPAUX

Le maire et le conseil municipal ont souhaité cette année vous présenter les agents municipaux et du C.C.A.S. et souhaitent les féliciter et les remercier pour leur présence au quotidien sur le terrain, leur implication et leur professionnalisme au service de la sécurité et de la qualité de vie des habitants ; cela a été particulièrement notable lors de la gestion de la crise sanitaire de ces dernières années.



Equipe d'agents du service technique

De gauche à droite : Quentin Favreau, Cédric Courtioux, Johan Cadinot, Julie Bouveret, Jean-Pierre Troubat, Benoît Raynaud, Alain Devilléger (absent le jour de la photo)



Equipe de secrétariat de mairie :

de gauche à droite et de haut en bas : Delphine Boisseuil, Christelle Courtois, Carole Guinet, Bénédicte Charlez



Equipe du service scolaire :

De gauche à droite : Winna Garestier, Sabrina Riffort, Virginie Van Hoecke, Nathalie Barrier, Catherine Rousseau



Equipe de la résidence autonomie :

de gauche à droite : Emilie Serier, Véronique Bourdier Barrier, Monique Guillemot

TRAVAUX CONDUITS SUR LA COMMUNE DE VAL D'ISSOIRE

L'embellissement de Val d'Issoire s'est poursuivi tout au long de cette année. De nombreux travaux ont ainsi été réalisés, la liste exhaustive serait trop longue mais en voici les principales réalisations :

- en début d'année, après avoir fait l'acquisition du 35 Avenue de Seltz (anciennement maison Couilbaud), nous avons procédé à son réaménagement par l'isolation des combles, la rénovation de toutes les ouvertures, la réfection de la toiture du hangar attenant au parking de la Mairie ;
- réfection de la porte de la grange route de Bellac (ancienne caserne des pompiers) ;
- aménagement du local de chasse et du parking à Roche de Bussière-Boffy ;
- agrandissement (route, trottoirs, clôture) du cimetière de Mézières-sur-Issoire ;
- agrandissement des colombariums de Mézières-sur-Issoire et Bussière-Boffy ;
- réfection du crépi et réparation du garage d'un bâtiment locatif (ancienne Gendarmerie), place de la République ;



- Grosses réparations de voiries communales (GRVC) 2022 : route de la Couture (Bussière), Villebart Haut (Bussière), Villeflayoux (Bussière), route de Bellevue à Chez Catelit (Mézières), route de Chansigaud (Mézières).

Les routes de la commune sont sous étroite surveillance et sont refaites en fonction de leur état de dégradation, pour une durée de 8 à 10 ans. La facture pour de tels travaux étant toujours très élevée, et les subventions diminuant, nous avons pris la décision de ne plus procéder aux travaux sur les deux communes déléguées au cours d'une même année, mais d'alterner une année Mézières, une année Bussière.

- Par ailleurs, deux caniveaux et trottoirs ont été rénovés dans les rues Fernand Savignat et Josette Roy ; le bac récepteur de la lagune de Chez-Pichet a été réparé ;

- De nouveaux tabourets pour assainissement ont été mis en place à Mézières, dans l'optique de nouvelles constructions ; en effet, la population de notre bourg est en légère progression, ce que devrait nous confirmer le prochain recensement.

- A la demande de la société d'installation des câbles de fibre, la SPIE, nous avons procédé à l'élagage de 20 kilomètres de routes sur la commune ; les copeaux du broyage ont ensuite été récupérés afin de pailler les parterres de fleurs.

Nous tenons à remercier les agents communaux, l'ATEC

87 (agence technique du Département) ainsi que tous les entrepreneurs qui ont permis la réalisation de ces travaux : Etablissement Branthôme et Fils, Etablissement Mendès, Labbe-TP, BSA (Bâtiment Service Assistance), Mérigot PF et Jean-Michel Pailler.

- Nous l'attendions depuis longtemps, la station-service est enfin sortie de terre ! Le 10 février, les engins de travaux publics sont arrivés pour effectuer les travaux de terrassement : 600 tonnes de terre ont été évacuées, dont une bonne partie a été déposée chez ABL (Achat Bois du Limousin) ; nous en sommes reconnaissants car cela nous a permis de limiter de façon significative les frais d'évacuation.

L'installation de la station est subventionnée à hauteur de 70 % (Conseil départemental, Conseil Régional et Etat).

Et finalement, le 5 décembre 2022, la station-service com-



munale a été mise en service !

Vous pouvez désormais vous servir en carburants 24H/24H sur votre commune de Val d'Issoire

- Une borne électrique IRVE a été installée par le SEHV (Service Energie Haute-Vienne), à côté de la station-service ; cette borne, dont le coût de 40 000 euros est à la charge du SEHV, est désormais en service depuis le 15 septembre et ouverte à tous les titulaires d'un véhicule électrique ! (voir page 40)

L'année 2023 nous réserve encore de belles surprises, notamment au cœur du bourg de Mézières et nous croisons les doigts pour obtenir les subventions nécessaires.

Toute l'équipe de l'entretien et moi-même vous souhaitons bon vent pour 2023 !

Roland David

1^{er} Adjoint de Val d'Issoire, Maire délégué de Mézières-sur-Issoire



L'ÉCOLE



En ce début d'année scolaire, les quatre classes de l'école composées de 25 élèves de PS-MS, 27 élèves de MS-GS, 18 élèves de CP et 23 élèves de CE1-CE2, ont été invitées par les maraîchers à découvrir la ferme de la Chouette Isop à Saint-Martial-sur-Isop. En parallèle de la visite, les élèves ont mené des activités sur les légumes de saisons.

Lors de la semaine du goût, chaque classe a pu cuisiner à l'école des produits de la ferme. Cette action fait suite au projet d'éducation au développement durable mis en place l'année dernière avec comme thématiques principales de travail : lutter contre le gaspillage de l'eau (lors du lavage des mains, pour arroser le potager), développer le tri sélectif, valoriser les déchets (faire du papier recyclé, composter les déchets verts), mener une action alliant solidarité et recyclage (collecte de jouets en partenariat avec le SYDED), développer les connaissances sur la biodiversité notamment en participant à l'opération école fleurie. Suite

UNE NOUVELLE CENTENAIRE SUR LA COMMUNE DE VAL D'ISSOIRE

La commune a eu la joie, le 14 avril 2022, de fêter les 100 ans de Mme Suzanne GUILLAUMIE à la résidence autonomie de Mézières-sur-Issoire ; elle était entourée de sa famille, du maire de Val d'Issoire, d'élus et du personnel de la résidence autonomie.



au dépôt du dossier à l'Inspection Académique, l'école a obtenu la labélisation E3D (Établissement en démarche de développement durable) niveau 1 pour trois ans.

La rentrée a aussi été marquée par un temps fort où se sont retrouvés élèves actuels et anciens, parents d'élèves, personnels communaux, élus, amis, familles, enseignantes afin de souhaiter une heureuse retraite à Catherine, ATSEM de la classe des PS-MS jusqu'à mi-octobre, et souhaiter la bienvenue à Sabrina dans l'équipe.

L'équipe enseignante (mesdames Latus, Higonnaud, Henry, T-Yacckx), le personnel communal ainsi que le personnel inter-communal se joignent à moi pour vous souhaiter une agréable année scolaire ainsi que pour remercier la municipalité, l'Association des Parents d'Élèves Nouic-Val d'Issoire et toutes les personnes qui s'investissent dans la vie de l'école.

La directrice, L.Randonneix

Elle est née le 14 avril 1922 à La Roche sur la commune de Bussière Poitevine où ses parents étaient métayers. Elle a grandi sur cette propriété.

Elle s'est mariée à La Roche le 6 juin 1942 avec M. Robert GUILLAUMIE qui était né à Mézières et exerçait avec son père, la profession de ferblantier (qui fabrique et vend des objets en fer blanc) ; l'entreprise Guillaumie était implantée sur Mézières-sur-Issoire depuis 1900.

Pendant la guerre son mari est parti dans le maquis et elle est allée chez ses parents à La Roche, où sa fille Annie est née. Puis elle est revenue à Mézières-sur-Issoire et elle a eu un fils, Jean-Paul. Son mari est ensuite devenu plombier et a exercé jusqu'en 1993, année où il a cédé l'entreprise à son gendre Camille RIGONDEAU. Il est décédé en 2006 et elle a continué à habiter sa maison.

Sa principale fierté était et reste sa famille, ses enfants et petits-enfants. Mais elle a aussi beaucoup aimé danser, la pêche, le tricot, les fleurs, les séjours en septembre à l'île d'Oléron, les voyages organisés par le club du 3^{ème} âge.

SDIS. Mézières



Je remercie tout d'abord le Conseil Municipal qui nous permet de vous présenter un bilan de notre activité, 2022 restera une année particulière avec de nombreux feux de végétations et forêts dans la Nouvelle Aquitaine.

RECRUTEMENT :

Le Centre de Secours est toujours à la recherche de toutes les bonnes volontés qui souhaitent s'investir à nos côtés pour porter secours. Alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre !!! Nous serons heureux de vous accueillir les dimanches matin, sinon un 1^{er} contact est possible au 06.07.38.48.90. ou bien par mail : cis.mezieres@sdis87.fr

CESSATION :

Didier DEPIERREFIXE engagé depuis le 1er août 1988, a cessé son activité de Sapeur Pompier volontaire le 5 mai 2022, atteint par la limite d'âge. Il a suivi et obtenu la formation de Chef d'Equipe et le grade de Caporal le 1er mars 1993 et a été nommé Caporal Chef le 1er décembre 1995. Il est nommé Sergent Honoraire depuis le 1er juin 2022. Didier aura su partager son savoir-faire notamment sur les feux de cheminée ; se déplacer sur les toits n'est pas toujours simple. Sportif invétéré, durant ces 34 années de service, il a participé à plus de 30 cross départementaux et autres rassemblements sportifs comme les tournois de foot inter centres. Sélectionné à plusieurs reprises pour représenter la Haute Vienne au Cross National, il a pris plaisir à y participer. Bravo pour cet engagement de presque 35 années durant lesquelles il a œuvré aux côtés de ses collègues avec toujours beaucoup d'enthousiasme au sein du Centre de secours de Val d'Issoire. Félicitations pour ce parcours et bonne retraite auprès de ses proches.

NOMINATIONS :

- Didier DEPIERREFIXE est nommé Sergent Honoraire
- Fabien DAVID est nommé au grade de Lieutenant
- Anthony DEPIERREFIXE est nommé au grade d'Adjudant-Chef
- Elodie MORGAT et Sébastien CAMON sont nommés au

grade de Sergent-Chef
- Julie DARDILHAC et Blandine AIRAUD sont nommées au grade de Sapeur 1^{ère} Classe

DÉCORATIONS POUR 2022 :

Médaille d'Or, 30 ans de service : Christophe PRINCPAUD et Fabien DAVID
Médaille de l'Union Régionale : Didier DEPIERREFIXE

FORMATIONS INDIVIDUELLES :

Formation Equipier Secours Routiers 32 heures: Claire DINTRAT et Blandine AIRAUD
Formation Equipier Opérations Diverses 40 heures : Blandine AIRAUD
Formation au Permis PL : Edouard TISON
Formation Equipier Feux de Forêt 40 heures : Edouard TISON
Formation Equipier Unité Sauvetage Appui et Recherche 70 heures: Stanislas GODRIE
Formation Formateur Accompagnateur de Proximité : Anthony DEPIERREFIXE et Gaël MORGAT
Formation Recyclage Formateur Secours à personne 8 heures: Damien VILLEGIER
Formation Recyclage USAR 8 heures : Fabien DAVID, Anthony DEPIERREFIXE, Francis COURTOIS, Gaël MORGAT et Benoit RAYNAUD.
Formation de Commandement, Module Chef de Colonne 105 heures : Patrick PAILLER

FORMATIONS DÉPARTEMENTALES :

Cette année, nous avons une nouvelle fois accueilli une formation d'Equipier Interventions Diverses départementale pour le Secteur Nord-Ouest. L'encadrement de cette formation a été assuré par l'Adjudant-Chef Francis Courtois, l'Adjudant-Chef Anthony Depierrefixe et l'Adjudant Gaël Morgat. Huit stagiaires venus des Centres voisins et de Mézières ont pu suivre ce stage. A l'issue de cette semaine avec de

nombreuses mises en situation, l'ensemble des apprenants ont validé ce module. Félicitations aux stagiaires et aux Formateurs pour leurs disponibilités.

SPORT :

Cross National à Lamothe Beuvron en mars : Blandine Airaud, Fabrice Lasnier et Patrick Pailler ont représenté la Haute Vienne.

JEUNES SAPEURS POMPIERS :

Les cours se font tous les samedis matin de 8h à 12h au Centre de secours de Bellac. Vous pouvez intégrer cette école à partir de l'âge de 13 ans, donc n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé au 06.07.38.48.90. ou bien par mail : cis.mezieres@sdis87.fr

BILAN OPÉRATIONNEL

Une intervention marquante sur notre secteur, le mercredi 22 juin suite à un orage: Feu du Clocher de l'église de Mortemart. Cette intervention a nécessité d'importants moyens : 3 engins d'incendie venus de Mézières, Bellac et Limoges, 2 échelles venues de Bellac et Limoges et 2 véhicules de commandement.

Durant l'été, l'activité a connu une hausse significative, notamment pour les renforts extra départementaux. De mi-juillet à fin septembre, le SDIS87 a assuré le renfort avec en permanence une vingtaine de SP qui étaient relevés toutes les 48 heures voir 72 heures. 4 SP de Mézières, formés aux Feux de Forêts, ont pu se libérer pour aller en Gironde sur le secteur de Landiras renforcer nos collègues de Gironde durant plusieurs jours. Il s'agit d'Anthony Depierrefixe, Patrice Rousseau, Edouard Tison et Sébastien Camon, bravo à eux pour leur implication et disponibilité. Notre



véhicule de type CCR (= Camion-Citerne Rural) tout à fait adapté à la situation, a complété le dispositif durant tout le mois d'août.

Nous avons effectué environ 220 départs en 2022. Environ 150 interventions effectuées sur le secteur de 1^{er} appel composé des communes suivantes : Gajoubert, Montron Sénard, Mortemart, Nouic, St Barbant, St Martial/Isop et Val d'Issoire. Et plus de 60 renforts sur les secteurs voisins de Bellac, Le Dorat, Nantiat ainsi que sur les Départements de la Charente et de la Vienne.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes ainsi qu'une excellente année 2023.

Capitaine Patrick PAILLER



LA RÉSIDENCE AUTONOMIE

Une résidence, gérée par le C.C.A.S. de Val d'Issoire, au cœur du bourg de Mézières :

La résidence autonomie est une formule alternative entre le maintien à domicile et l'accueil en maison de retraite ; elle peut intéresser des personnes âgées autonomes, ou avec une légère perte d'autonomie, à la recherche d'un cadre de vie sécurisé, confortable et convivial. Les services collectifs proposés facilitent la vie des aînés et préviennent l'isolement.

La résidence autonomie « Sainte-Anne » est située au centre bourg de Mézières-sur-Issoire, à proximité des commerces, des professionnels de santé, de la salle polyvalente et du champ de foire où se déroulent diverses animations festives.

La capacité et la population accueillie :

La résidence « Sainte-Anne » possède 30 studios et un F2, répartis sur 3 niveaux avec un ascenseur et un espace communautaire au rez-de-chaussée (cuisine, salle à manger climatisée, salon, bibliothèque, point informatique accessible aux résidents).

Les studios et la restauration :

Les studios se composent d'une grande pièce de 33 m², équipée d'une kitchenette, d'une salle d'eau avec W.C., de prises de téléphone et de télévision. Le résident aménage son logement comme il le souhaite, avec ses propres meubles.

Les repas sont servis en salle à manger. Le petit-déjeuner est pris en chambre et peut être fourni la veille. Les repas sont servis à 12h pour le déjeuner et à 18h00 le dîner, sauf dimanche et jours fériés (un panier repas est alors remis pour le soir).

Lorsqu'une personne est fatiguée, un plateau repas peut lui être monté dans son studio.

En prévenant 48 heures à l'avance, le résident peut inviter des convives à sa table.

Les soins, l'accompagnement, la citoyenneté et la sécurité :

L'établissement n'est pas médicalisé ; les résidents ont le libre choix de leurs professionnels de santé (médecin, infirmier, kinésithérapeute, pharmacien, ...) et de leurs aides (services d'aide à la personne, aide-ménagère, auxiliaire de vie, ...) ; en cas de nécessité, une coordination entre le personnel de la résidence et les professionnels de santé ou d'aide à la personne est possible et conseillée pour faciliter l'accompagnement du résident.

L'établissement est attentif au respect des droits des personnes accueillies : droit à l'information, droit de pratiquer un culte, respect de la dignité, respect de l'intimité...

Afin de sécuriser les résidents, la résidence a adhéré à un organisme de téléassistance, permettant aux résidents d'alerter en cas de difficultés. A chaque entrée d'un nouveau résident, un bracelet ou un collier lui permettant de se signaler en cas d'urgence, lui est proposé.



Animations et actions de prévention proposées aux résidents en 2022 :

Atelier chansons deux fois par mois, animé par une musicienne intervenante (activité extérieure en été lorsque la météo le permettait)

Atelier activité physique adaptée (A.P.A.) une fois par semaine animée par un professeur d'activité physique adaptée de la fondation SIEL BLEU

Atelier « jeux de société » deux fois par mois animé par la ludothèque « La Roulotte » de Saint-Junien, qui propose des jeux variés adaptés au public sénior

Lotos, atelier décorations de Noël, atelier cuisine (pommes, gâteau au chocolat, ...)

Mesures liées à la transition énergétique et écologique



L'ensemble des radiateurs des logements de la résidence ont été changés par l'ODHAC au début de l'automne afin de limiter la consommation d'électricité

L'achat de denrées alimentaires en circuits courts se met progressivement en place

L'utilisation de plantes vivaces pour le fleurissement permet de limiter les arrosages

Très bonne année 2023 et bonne santé.

Marie-Hélène DESBORDES,
Vice-présidente du C.C.A.S.

LA BRIGADE DE VAL D'ISSOIRE

Une nouvelle fois, j'ai le plaisir de rédiger cet article retraçant d'une part, les faits marquants survenus au sein de la brigade de Val d'Issoire, puis d'autre part, de vous informer sur les évolutions actuelles de la Gendarmerie Nationale.

La brigade de Val d'Issoire a vu ses effectifs en partie renouvelés suite à un mouvement de cinq personnels sur l'année écoulée.

En effet, le Maréchal des logis-chef Pascal RAMOS a fait le choix de se reconverter et a quitté l'institution le 15 mai 2022. Il s'en est suivi la mutation du gendarme Jonathan GUEDON qui a servi au profit de la communauté de brigades de BELLAC durant 6 ans, et qui a pu bénéficier d'une mutation à la brigade de Montaigu-Vendée à compter du 1er août 2022, conformément à sa volonté de rejoindre la région Pays-de-la-Loire.

Le gendarme Cédric MARTY a quant-à-lui, après deux ans et demi de service en brigade territoriale, été muté sur la compagnie voisine puisqu'il a armé le PSIG de St Junien dès le 1er septembre 2022.

De nouveaux militaires nous ont renforcés : le gendarme Lucas TROUBADIS a rejoint notre unité le 06 juin dernier ; il a servi auparavant à la communauté de brigades de St Symphorien (33) en qualité de gendarme adjoint volontaire. Il a été suivi par le gendarme Théo LE BRETON qui est originaire du Lot et Garonne ; il a bénéficié d'une expérience en qualité de réserviste. Pour conclure avec les mouvements des personnels et/ou des nouvelles fonctions qu'ils occupent, le gendarme Jean-Sébastien DOIZON a obtenu la qualification d'Officier de Police Judiciaire.

L'INNOVATION AU PROFIT DE LA POPULATION ET DU TERRAIN.

Soucieuse de l'environnement et de concert avec le ministère de la Justice, la Gendarmerie Nationale se transforme

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Le relais Petite Enfance (RPE) « la Farandole » accueille les assistantes maternelles accompagnées des enfants dont elles ont la garde pour un temps d'animation le

MARDI DE 9H à 12H à la salle de « la Ruche »

Les parents employeurs ou futurs employeurs sont également les bienvenus.

Le RPE et les parents employeurs :

Les RPE informe les parents employeurs ou futurs parents employeurs sur les démarches administratives (contrats de travail, liste des assistantes maternelles, gestion de conflits...) et pour les informer sur les différents modes de garde (accueil collectif, accueil personnalisé). L'accompagnement se fait au plus proche de la demande.

Le RPE et les assistantes maternelles :

Le RPE est un espace aménagé pour l'accueil du jeune enfant de 0 à 3 ans (jusqu'à 6 ans en période de vacances scolaires) accompagné de son assistante maternelle. C'est un lieu d'information, d'échanges et d'accompagnement pour la professionnalisation des assistantes maternelles.

Si le métier d'assistant maternel vous intéresse n'hésitez



et limite l'usage du papier pour établir les divers procès-verbaux. Dans le but de modérer la quantité de feuilles vierges, nous réalisons le recueil des plaintes, établissons nos diverses constatations voire les contraventions par le biais de la Procédure pénale numérique.

Récemment instaurée, cette innovation permet une transmission des procès-verbaux aux autorités judiciaires par voie numérique garantissant ainsi la sécurisation des données, leur rapidité de traitement dans le but de mieux fonctionner au sein de la transition écologique et énergétique.

Facilitant les démarches actuelles de cette grande transformation vers le tout numérique, je vous informe que vous pouvez également prendre rendez-vous avec nous en utilisant le flashcode que vous trouverez supra (à droite de la photo). S'agissant de répondre présent pour la population, nous sommes joignables via diverses plateformes dont la brigade numérique sur le site : gendarmerie.interieur.gouv.fr Si vous souhaitez davantage de renseignements ou pour tout autre chose que vous souhaitez porter à notre connaissance, nous vous accueillerons tous les lundis de 14 à 18 heures.

Pour toute urgence, faites le 17

L'Adjudant GALTAUD Romain

Commandant la brigade de proximité de VAL D'ISSOIRE

pas à prendre contact avec la responsable afin d'échanger sur les différentes démarches et modalités pour obtenir l'agrément.

Le RPE organise chaque année des ateliers dans le cadre de « La Semaine Nationale de la Petite Enfance ». Plusieurs projets sont menés tout au long de l'année (semaine du Goût, goûter de Noël, pique nique, Journée Nationale des assistantes maternelles, sortie à la Médiathèque, nounou dating...).

N'hésitez pas à venir découvrir le lieu !

L'animatrice Sandrine PERIGAUD

Parents, futurs parents

- Vous vivez sur l'une des 40 communes de la communauté de communes du Haut Limousin en Marche ?

- Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant ?

- Vous souhaitez être accompagnés dans vos démarches ?

Appelez le numéro unique du Haut Limousin en Marche :
06 62 11 50 14

COURSE VÉLO LA BAYWA RE CLASSIQUE FÉMININE 1^{ÈRE} ÉDITION

La première édition de la Baywa re. Classique Féminine aura lieu le Samedi 10 Juin 2023, à Saint Bonnet de Bellac (Haute-Vienne).

Les coureuses partiront pour une course de 115 km en traversant les différentes communes autour de Saint Bonnet de Bellac (14 communes traversées) dont le bourg de Mézières-sur-Issoire.

Une première partie, en ligne, sera longue de 88 kilomètres, puis un circuit final de 9,0 kilomètres, à parcourir trois fois, sera proposé aux coureuses.

Au terme de l'épreuve, il y aura un classement général et deux trophées d'attribués, pour la meilleure sprinteuse et la meilleure grimpeuse.



LA MÉDIATHEQUE



Amis(es) lecteurs et lectrices nous avons le plaisir de vous informer que la médiathèque de Mézières a élargi ses horaires (cf. la page culture loisirs). Elle est désormais tenue par des bénévoles

Quoi qu'il en soit comme précédemment l'inscription est gratuite, elle vous permet d'accéder aux revues, livres, CD et DVD de l'ensemble du fond du réseau de lecture du Haut Limousin En Marche.

Si vous souhaitez être bénévole vous serez les bienvenu(e)s. Contact : MC TANCHOUX : 05 55 60 41 75

ACCUEIL DE RÉFUGIÉS UKRAINIENS SUR NOTRE COMMUNE DE VAL D'ISSOIRE



Le 24 février 2022 démarrait la guerre en UKRAINE. En raison des liens très proches entre deux familles de notre territoire et l'Ukraine, la commune et ses habitants se sont très rapidement mobilisés :

- Dès les premiers jours de mars la commune a recueilli des dons alimentaires et vestimentaires, acheminés ensuite en UKRAINE par une organisation mise en place par ces deux familles

- Le 8 mars une réunion s'est tenue à La Ruche pour organiser l'accueil et l'hébergement de familles ukrainiennes, un bus ayant été affrété pour aller récupérer des familles à la frontière polonaise

- Le 9 mars, 3 logements vacants de la commune étaient aménagés avec du mobilier donné par la population ; ce même jour le local technique des agents municipaux était transformé en dépôt pour accueillir les dons (aliments, vêtements, équipement) de la population

- Le 10 mars au soir le bus ramenant des familles ukrainiennes, arrivait à Nouic ; quatre familles (4 femmes avec

chacune 2 enfants) rejoignaient les appartements aménagés à Mézières dans la nuit (photo 1)

- Dans les jours et les semaines qui ont suivi, l'accompagnement des ses familles arrivées dans l'urgence, s'est organisé : ouverture des droits (titre de séjour, assurance maladie, ...) en préfecture, inscriptions scolaires, aide à l'apprentissage du français, mise à disposition des enfants ukrainiens de La Ruche pendant les petites vacances scolaires pour leur permettre de suivre des cours en ukrainien,

- Le 6 mai le dépôt a été déménagé du local technique de la commune vers la salle paroissiale (plus fraîche à l'approche de l'été)

- Le 28 mai était organisé à la salle polyvalente un repas ukrainien préparé par les familles ukrainiennes accueillies sur le nord de la Haute-Vienne, au bénéfice de l'aide à leur accueil. Cette soirée, très conviviale et émouvante pour tous les participants (français et ukrainiens) a rencontré un vif succès.

- Le 17 septembre un concert de la chorale Mélodia-Chœur d'Issoire et des Troubadours de la mer a été donné à l'église de Mézières au profit de l'accueil des ukrainiens sur le territoire.

A la fin du printemps et au cours de l'été 3 familles sont successivement reparties en Ukraine ; une famille reste sur Mézières et a accueilli dans son logement d'autres membres de la famille.

Il convient de souligner l'élan de solidarité exceptionnel qui s'est manifesté de la part de la population, pour venir en aide aux réfugiés fuyant cette guerre qui se déroule aux portes de l'Europe.

DÉPART À LA RETRAITE DE CATHERINE GUILLEMOT



Le 14 octobre 2022 nous étions très nombreux à l'école, enseignantes et anciennes enseignantes, parents d'élèves, élèves et anciens élèves, élus et personnels municipaux et communautaires, ... pour dire à Catherine GUILLEMOT combien nous avions apprécié ses compétences et son engagement au service des enfants de l'école.

En effet, après 41 années de bons et loyaux services à la commune Catherine a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée.

Cette carrière avait commencé 1 septembre 1981, comme femme de service auxiliaire au foyer logement sous la mandature de Monsieur André Reynaud. Le 1 décembre 1985, elle est titularisée sous la mandature de Monsieur Maurice Brilhac.

Le 31 août 2000, elle est mutée pour prendre les fonctions d'ATSEM « agent territorial spécialisé des écoles maternelles » sous la mandature de Monsieur Jean-Claude Bonnet, Maire Honoraire.

M. le Maire et Mme la Directrice de l'école ont chacun souligné ses compétences, ses qualités relationnelles, son respect des enfants et des adultes, son adaptabilité, sa disponibilité, son authenticité, bref, le plaisir de travailler avec elle.

Nul n'est irremplaçable, mais Catherine va nous manquer.

UN CONCILIATEUR DE JUSTICE AU SERVICE DES CITOYENS DE LA COMMUNE



Depuis le 1er Juillet 2022, un conciliateur de justice prend une permanence à la mairie le 4ème mercredi de chaque mois de 9h à 11h30.

Quelles sont ses missions ?

Lorsqu'un litige survient entre deux personnes, le recours au conciliateur de justice est un moyen simple, rapide,

gratuit et efficace, pour trouver un accord amiable sans passer par le procès. Le champ d'intervention du conciliateur est large et concerne le plus souvent les litiges de voisinage, de consommation, d'habitation ou de construction. Une fois l'accord trouvé, même s'il n'est que partiel, le conciliateur de justice dresse un constat d'accord, qui reprend les termes précis de l'accord acceptés et signés par les deux parties. Pour garantir l'exécution du constat d'accord, les parties peuvent solliciter le juge du tribunal d'instance pour lui donner la force exécutoire, il a valeur alors de jugement.

QUELS SONT LES DOMAINES CONCERNÉS PAR LA CONCILIATION.

- Litiges entre personnes, prêts personnels non remboursés, difficultés à faire exécuter un contrat etc...

- Litiges de la consommation (biens ou services) litiges opposant un consommateur à un professionnel.
- Conflits et troubles de voisinage : problèmes de mitoyenneté, nuisances olfactives et sonores etc...
- Relations entre bailleurs et locataires : recouvrement des loyers, restitution du dépôt de garantie, travaux locatifs etc...
- Problème de copropriété : répartition et paiement des charges, engagement de travaux, décisions statutaires etc...
- Au tribunal de commerce : pour les litiges commerciaux la conciliation devient obligatoire avec la loi du 18 Novembre 2016 de modernisation de la justice du 21ème siècle pour les litiges d'un montant inférieur ou égal à 5 000 euros.

COMMENT RENCONTRER LE CONCILIATEUR DE JUSTICE ?

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie de Val d'Issoire au 05.55.68.31.82 pour échanger avec le conciliateur de Justice le 4ème mercredi de chaque mois.

POURQUOI ENGAGER UNE CONCILIATION ?

Pour cinq raisons :

- RAPIDE : la conciliation a le mérite de réduire les délais de résolution des litiges.
- SATISFAISANTE : les parties cherchent elles-mêmes avec l'appui du conciliateur, la résolution de leur litige.
- GRATUITE : le conciliateur de justice est un bénévole, la procédure est gratuite.
- ALTERNATIVE : une tentative de conciliation n'empêche pas de s'en remettre au Tribunal en cas d'échec, éventuellement représenté par un avocat.
- OFFICIELLE : le constat d'accord rédigé par le conciliateur peut être homologué par le Tribunal. Il a valeur de jugement.

L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES

L'association Familles Rurales étend son action dans différents domaines qui vont des activités de bien-être à l'apprentissage du français pour les natifs étrangers en passant par un atelier créatif. Ce dernier est un lieu convivial dans lequel les uns profitent des conseils des autres pour la réalisation de patchworks, de peinture, de création en tricot, de couture, etc. Mais au-delà de cela c'est un lieu d'échanges, de partage et d'amitié.

Quant à ce qui touche le bien-être, cela se décline avec le Pilates, le Qi-kong, la sophrologie et le yoga. Prendre soin de soi, développer ou maintenir sa souplesse, acquérir une certaine paix intérieure, voilà l'objectif de ces trois approches différentes pour une vie plus équilibrée et le maintien en forme. Ceux qui désirent bouger davantage peuvent rejoindre l'activité badminton. Il s'agit avant tout d'une activité de loisir sans esprit de compétition qui accueille hommes et femmes de tous âges, débutants ou non.

Enfin, dernier-né de l'association – pour une activité plus calme – le club de lecture. Une fois tous les deux mois environ, des lecteurs se rencontrent autour de livres choisis pour faire part de leur impression et échanger autour des ouvrages choisis. Chacun peut aussi suggérer la lecture d'une parution qu'ils ont aimée ou dont ils ont entendu la critique élogieuse.

Un projet est en cours en direction des plus jeunes. Une enquête a été menée auprès des parents, de laquelle pourrait naître une activité de caractère collaboratif associant chacun dans une dynamique familiale et dans l'esprit de notre association. Nous réfléchissons aussi sur la mise en place d'une activité de yoga très doux pour nos aînés ou s'adressant à des personnes de mobilité réduite. Des infor-



mations ultérieures seront diffusées le cas échéant si ces deux projets voient le jour.

Les différentes propositions ainsi que les lieux de pratique et les horaires sont présentés p 9.

Nous nous efforçons de proposer ces activités au coût le plus réduit possible afin que chacun puisse en bénéficier. Certaines sont gratuites, assurées par des bénévoles et d'autres nécessitent l'intervention d'animateurs diplômés, ce qui est la garantie d'une prestation de qualité.

L'adhésion à Familles Rurales est nécessaire et permet d'accéder à toutes les activités pour tous les membres d'une même famille. Le montant reste inchangé : 26€ pour l'année. Nous rappelons que deux séances d'essai vous sont proposées si vous désirez découvrir l'une ou l'autre des activités proposées.

Pour nous contacter :

Béatrice Tardif, présidente : 05 55 68 38 70
ou Annie Depierrefixe : 05 55 60 41 31

ASSOCIATION DES COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE ET COMBATTANTS D'ALGERIE, TUNISIE, MAROC SECTION DE MEZIERES/NOUIC/GAJOUBERT/MONTROL

L'assemblée générale s'est tenue le 20 février 2022 en présence de Monsieur le Maire et des membres de l'association. Après l'ouverture de la séance le président André LECOMTE a fait observer une minute de silence à la mémoire de nos disparus. La trésorière a présenté le compte-rendu financier qui laisse apparaître une gestion saine. Il a été adopté à l'unanimité.

La composition du conseil d'administration est la suivante : Mr LECOMTE André président, Mr BARRIERE Louis vice-président, Mr MONTAGNE François porte-drapeau, Mr GOUY Yves secrétaire, Mme BRUNET Jeanne secrétaire adjointe, Mme BEULAGUET Michelle trésorière, Mr BONNAUD trésorier adjoint, Mr BOURDACHE Alain -Mme HIZEMBERT Blanche -Mme PRINET Bernadette -Mr SAVIGNAT Marcel et Mr BOURDIER Claude, membres.

Les cérémonies du 8 mai, du 14 juillet et du 11 novembre 2022 se sont déroulées à Mézières-sur-Issoire en présence de MR le Maire, MR le président ACPG-CATM, des élus et de trois portes drapeaux (commune, ACPG et

UFLAC). Après le dépôt de gerbe, une minute de silence fut observée, suivie de la lecture de la lettre du Président de la République pour le 11 novembre.

NOS DECES

MR AIRAUD Jean-Paul, MR BOURDIER Claude, MR GOTZ Jean-Pierre, MME HEMERY Simone, MR CAILLE Paul.

Nous renouvelons nos sincères condoléances à toutes leurs familles.

Nous souhaitons également un prompt rétablissement à nos malades et convalescents.

Prévisions 2023 :

Les cérémonies habituelles auront lieu aux dates habituelles. Les éventuelles manifestations seront confirmées ultérieurement lors de l'assemblée générale qui aura lieu le dimanche 22 janvier 2023 à 14 h à la salle polyvalente de Mézières/Issoire. Le port du masque est recommandé.

LE SECRETAIRE Y.GOUY

LES AMIS DES FLEURS

En 2022, nous avons essayé de maintenir toutes les manifestations que nous avons l'habitude d'organiser. Malheureusement, notre loto du mois de Février n'a pas pu avoir lieu, toujours, en raison du contexte sanitaire.

Le Dimanche 8 Mai 2022, notre traditionnelle Fête des Fleurs a pu avoir lieu. Elle a connu un grand succès. Les conditions climatiques ont permis à beaucoup de personnes de pouvoir déambuler dans le vide grenier, à la recherche de l'objet rare.

L'après-midi a été animé par la Banda « La Chatelaude » de Chateauponsac.

Buvette et restauration ont connu un franc succès.

Merci à tous les bénévoles qui ont participé à la bonne organisation de cette journée.

Le Samedi 21 Mai 2022, un car de 50 personnes partait en direction du département du Cher. Notre escapade a commencé par une croisière repas sur le bateau « Le Latéral » qui nous a permis de découvrir le pont canal et le passage de la double écluse du Guetin avec vue sur l'Allier sauvage et ses îles. Moment très apprécié de tous. Après ce moment particulier, nous sommes allés à la découverte du parc floral d'Apremont sur Allier village classé « plus beau village de France » et parc labellisé « Jardin Remarquable ».

Le 6 Juillet 2022, nous avons organisé le concours communal de fleurissement. Le jury était composé de Messieurs FEYSSAT Jean Pierre et FAURE Gilbert, de la commune de Bellac. Une trentaine de maisons ont été visitées. Les plus remarquées ont été :

- Catégorie maison avec jardin : Mme BERNARD Chantal, Mr BACHELLERIE Jean Jacques.
- Catégorie courette : Mme GUILLEMOT Monique, Mme DUPUY Anne Marie.
- Catégorie décor floral sur voie publique : Mme HEMERY Simone/Jocelyne, Mr DELARUE Alain.

LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Pourquoi pratiquer la Gymnastique Volontaire ?

Garder la forme, se défouler en musique, ou tout simplement se sentir bien dans sa tête, dans un esprit convivial et de non compétitivité.

C'est ce que nous vous proposons, au travers des diverses activités de gymnastique «tendance», tous les lundis soir.

Que vous ayez 18 ou 80 ans, vous pouvez pratiquer une activité sportive. La Gymnastique Volontaire est une ACTIVITÉ POUR TOUS !

Du 07 Novembre 2022 au 26 Juin 2023, l'Association vous propose des exercices variés et adaptés à chacun : steps, renforcement musculaire, gliding, abdos/fessiers, halteres, ballons, lests....

Le 20 Juin 2021, nous avons fait notre Assemblée Générale. Nous avons remercié la Mairie pour le prêt à titre gracieux de la salle polyvalente ainsi que pour la subvention

- Catégorie balcon sans jardin : Mr PRINCIPAUD André, Mr BINARD Jean Noël.
- Catégorie parc fleuri : Mme GUILLEMOT Catherine, Mr MORICHON Jean Marc.
- Catégorie ferme fleurie : Mme AIRAUD Jeannine.
- Catégorie potager fleuri : Mr GUILLEMOT Jean Marie, Mr BERNARD Camille.

Félicitations à tous.

Nous venons d'apprendre qu'il n'y avait plus de concours départemental pour les particuliers. Nous en sommes désolés.

Nous espérons, à ce jour, qu'une nouvelle équipe se sera formée suite à la démission d'un certain nombre de personnes du Conseil d'Administration pour raisons diverses. Nous tenons à remercier tous nos adhérents pour leur soutien depuis de nombreuses années.

Toute l'équipe de l'association « Les Amis des Fleurs » vous souhaite un Joyeux Noël et vous présente tous ses meilleurs vœux fleuris pour 2023.

Nouveau bureau :

Président : Didier BOURDIER
Vice-Président : Frédéric PASQUET
Secrétaire : Jean-Noël BINARD
Secrétaire adjoint : Sylvie MORICHON
Trésorier : Michelle BEULAGUET
Trésorier adjoint : Camille BERNARD

Membres : Camille RIGONDEAU, Jeannine AIRAUD, Noël RAYNAUD

allouée. Cette subvention ainsi que celle du Crédit Agricole nous ont permis d'acheter du matériel supplémentaire. Le club se porte plutôt bien et du fait nous n'avons pas augmenté nos cotisations.

Nous mangeons la galette des rois en début d'année. La saison de gymnastique se terminera au mois de juin par un repas au restaurant.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre tous les lundis soir de 19h30 à 20h45 à La Ruche, les inscriptions se font tout au long de l'année. Les deux premières séances sont gratuites,

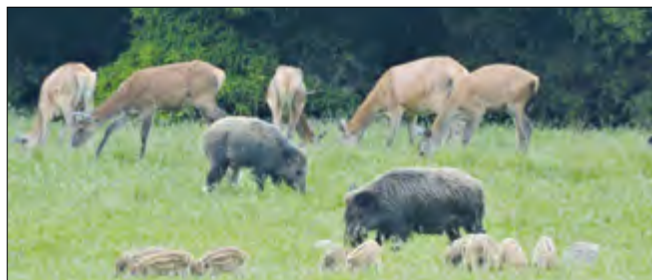
Nous présentons à tous les lecteurs NOS MEILLEURS VŒUX pour 2023 et vous invitons à nous rejoindre.

Nouveau Bureau :

Présidente, Yolande DAVID (06.74.12.77.46) - Trésorière : Sylvie BLONDET - Secrétaire Isabelle VILLECHANGE - COACH : Nasser HAMELAT

ACCA

ACCA DE MÉZIÈRES SUR ISSOIRE



Président : Riffaud Gérard - Vice-Président : Ducourneau Louis - Trésorier : Mareuil Philippe - Secrétaire : Ledon Simon

Membres : Duquéroy André, Berger André, Pasquet Frédéric, Barlier Jean, Nouhaud Patrick
Comme chaque année, l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) organise un « Vide Grenier » le 15 Aout. Elle fait partie des plus grandes brocantes de la Haute-Vienne.

L'ACCA remercie les agriculteurs qui nous permettent diverses interventions de chasse. Cela permet de gérer la régulation du gibier et des nuisibles.

Nous espérons vous retrouver nombreux pour le prochain vide grenier le 15 août 2023.

Nous souhaitons une excellente année à tous, qui nous l'espérons sera très fructueuse.

ACCADE BUSSIÈRE-BOFFY



Blaireaux et Renards
« Les mal aimés »

Le blaireau au costume « gris et brun » est un mustélide chassable, non classé nuisible, ni protégé. Sa femelle est la blairiette et ses petits les blaireautins.

La nuit, tous les dangers sont endormis, les chasseurs aussi, le blaireau en profite pour occasionner des dommages aux activités agricoles. Il peut être porteur de la rage et de la tuberculose bovine.

Le renard, placé en tête des nuisibles est un omnivore, il se délecte des lézards, de mulots, mais aussi des oiseaux sauvages et des espèces domestiques (Canards, poules, oies...) Il peut véhiculer la rage.

Les chasseurs restent un des acteurs principaux de la biodiversité et de la protection de l'environnement en multipliant des actions telles que la plantation de haies champêtres et de cultures mellifères.

Que vos vœux les plus chers soient réalisés en 2023.

Président : Olivier DEVILLEGER (tel 06 21 79 19 99)

Vice-président : Jean- Pierre CAILLE

Trésorier : Florent PENIN

Contact Olivier DEVILLEGER

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE MEZIERES SUR ISSOIRE



L'année 2022 aura sans nul doute été bien perturbée encore pour vous tous, et pour nous sapeurs-pompiers aussi. Nous avons réussi à créer du lien entre les hommes et les femmes de notre centre mais aussi avec la population avec un retour de nos manifestations habituelles. Nos interventions elles aussi ont été compliquées à gérer, et notre faculté d'adaptation a été mise à l'épreuve. Mais la vie de la caserne a réussi à reprendre son rythme habituel, pour le bien de tous.

Nous mettons à l'honneur cette année Didier Depierrefixe, il a décidé en effet de faire valoir ses droits à la retraite; entré au centre de secours en août 1988 il a su montrer son engagement total et son implication tant au niveau opérationnel que pour l'amicale où il a su jouer un rôle important, et montrer une présence sans faille ; il sut apporter son aide, son énergie et son sérieux à tout le groupe. Un très bel exemple d'engagement dont les jeunes et moins jeunes

peuvent s'inspirer. La manifestation de Sainte Barbe est l'occasion de le récompenser comme il se doit. Le retour de ce grand rassemblement est attendu de tous. La photo du calendrier 2023 a été réalisée sur la commune de Saint Martial ; un grand merci à son maire Pierre Bachelier pour son accueil, c'est toujours un plaisir pour nous de changer de lieu sur notre secteur d'intervention pour réaliser la photo, mais aussi à Pascal Godrie notre maire qui nous apporte son soutien sans faille à chaque évènement.

Le rôle de notre amicale est essentiel, nous devons garder une cohésion forte et un esprit de groupe important, ceci nous permet d'avancer ensemble et de renforcer nos aptitudes sur la partie opérationnelle. Le retour des manifestations a permis de renouer le contact avec la population, le succès des deux marchés de producteurs en a été la preuve, c'est environ 300 personnes chaque samedi soir qui nous ont rejoints sur le terrain de camping pour passer d'agréables moments, jusque tard dans la nuit et ce dans une belle ambiance de convivialité et de camaraderie. Le rendez-vous est pris pour 2023.

Nous vous assurons que 2023 sera aussi riche en événements, plein de plaisirs et de retrouvailles.

Le président, le bureau et l'ensemble de l'amicale vous adressent pour 2023 leurs meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé. Que 2023 vous apporte la joie et la réussite, pour vous et vos proches.

Francis COURTOIS

LE COMITÉ DES FÊTES

Comité des Fêtes de BUSSIÈRE-BOFFY : une renaissance et déjà deux beaux événements.

Première manifestation organisée par le nouveau Comité des Fêtes de Bussière-Boffy, le traditionnel vide-greniers s'est tenu le premier dimanche d'août, sur la place de l'Église, grâce au soutien de la municipalité et avec le concours des équipes techniques de Val d'Issoire. Le public a pu s'adonner au plaisir de chiner, savourer un repas préparé par le Comité à partir de produits bio et locaux, se désaltérer auprès de l'Auberge de la Mandragore, en écoutant l'accordéon de Florian puis la cornemuse de Manu et en admirant le spectacle de danse orientale de Laetitia.

Puis, le Comité a organisé le 15 octobre dernier, dans la salle des fêtes de Mézières, un bal trad gratuit, avec le concours du Conservatoire de Musique de Limoges, bal précédé d'une séance d'initiation aux danses traditionnelles. Par ailleurs, le Comité des fêtes de Bussière-Boffy propose des cours de danse, destinés aux adultes et aux enfants, animés par une enseignante professionnelle, les mardis et mercredis, dans la salle Ganné à Bussière-Boffy : danse africaine, orientale-fusion, danse trad. Pour tout renseignement sur cette activité, écrire à : mdanserorientale@gmail.com.



Un grand merci au public et à tous ceux qui nous ont soutenus dans la réalisation de ces projets.

L'année 2023 aura elle aussi son vide-greniers et son bal trad, mais d'autres activités sont d'ores et déjà envisagées : marché à la Ferme aux Cinq Sens au lieu-dit La Grange, sorties nature, soirée astro, randonnées, etc.

Les personnes qui souhaiteraient contribuer à ces divers projets, par leur présence et leurs suggestions, ou simplement s'informer, peuvent contacter Bernard Henique (heniquee@aol.com).

TELETHON A VAL D'ISSOIRE



Samedi 19 novembre 2022, pour cause de disponibilité, la municipalité Val-d'Issoire et les associations partenaires ont anticipé la date de la manifestation.

Un repas choucroute et une tombola ont réuni plusieurs dizaines de personnes mobilisées par cette 36ème édition de l'AFM-TELETHON.

Les dons récoltés pendant le Téléthon (1530 euros sur notre commune) serviront notamment à la recherche sur la thérapie génique. un traitement innovant qui permet grâce à une seule injection d'un «gène-médicament», d'enrayer l'évolution naturelle de maladies rares du sang, du muscle, de la peau, du cerveau, de la vision, du foie.

Pour accélérer la mise au point de traitements pour les maladies rares, l'AFM-Téléthon a créé ses propres laboratoires :

- Généthon, l'un des leaders mondiaux de la thérapie génique des maladies rares, de la recherche au développement clinique.
- I-Stem : le plus grand laboratoire de recherche français sur les cellules souches et la thérapie cellulaire des maladies monogéniques.
- Institut de Myologie : le centre de référence européen où sont assurées à la fois des activités de recherche, d'évaluation et des consultations médicales sur le muscle et ses maladies.

La municipalité remercie tous les participants et les généreux donateurs pour faire avancer la recherche mais aussi participer à l'amélioration du quotidien des malades.

LE SON ET LUMIÈRE DE LA BASSE-MARCHE



Retour vers le futur ?

L'association du Son et Lumière de la Basse-Marche a pour vocation de proposer des animations diverses pour montrer le potentiel de nos communes rurales et notamment un spectacle de son et lumière qui vient agrémenter le programme de la fête du 14 juillet à Val d'Issoire.

Cette année, les bénévoles d'S.L.B.M se sont de nouveau réunis à partir du mois de mars, afin de créer de toute pièce, texte, costumes et décors d'un spectacle sur le thème du Far West intitulé "Le Gamin de l'Ouest", joué les 14 et 16 juillet devant des tribunes pleines (plus de 1000 places vendues). Le spectacle a pu compter sur les apports du Country Club de Peyrat de Bellac (danse) et de l'Elevage d'Aure (spectacle équestre) pour offrir, nous l'espérons, un résultat à la hauteur des ambitions de ses membres.

Le bureau tient à remercier très sincèrement l'ensemble de ses bénévoles pour le temps et le travail accompli, mais également les partenaires nombreux qui ont aidé à cette réalisation. Une journée avec rassemblement moto, initiation à la country, repas foodtrucks sur place, fête foraine, concert musical, spectacle son et lumière et son feu d'artifice final ont rassemblé pas moins de 2000 personnes dans notre belle Val d'Issoire.

Conserver un mode de gestion participatif et collectif, c'est l'essence de notre association. Il est d'ailleurs toujours possible de nous rejoindre tout au long de l'année. Toute

personne voulant intégrer une association à taille humaine, consciente de l'aspect amateur de ses créations, mais avec l'envie de surprendre et de faire briller nos petites communes est le/la bienvenu(e) !!

Nous souhaitons également diversifier nos activités au sein de Val d'Issoire avec des manifestations à prévoir sur l'année 2023 ! Mais gardons si vous le voulez bien, un peu de mystère à ce propos ! Nous espérons pouvoir compter sur votre présence. L'ensemble des membres de l'association souhaite tous ses vœux de bonheur à Monsieur et Madame PETIT William et Emilie !

A très vite pour de nouvelles aventures !!!



CYCLO-CANTON



Enfin cette année, nous avons pu réaliser notre repas convivial au restaurant et notre semaine de vacances à Vaison la Romaine en juin.

Fin d'été nous avons organisé une sortie : marche et vélo à St Brice, se terminant par un pique-nique et ensuite pétanque et belote.

Toutes personnes intéressées peuvent se joindre à nous le dimanche matin.

Meilleurs vœux pour 2023

ETOILE SPORTIVE NOUIC-MEZIERES



Une nouvelle saison a démarré depuis le 1er juillet dernier et l'E.S.N.M a fait peau neuve. Un renouveau important du Conseil d'Administration qui voit Damien VILLEGGER endosser le rôle de président de l'association. Geoffrey SAVIGNAT retrouve le secrétariat et

Georgina QUESNEL devient la nouvelle trésorière de l'association de football de notre commune.

2022 fut l'occasion de fêter un anniversaire peu commun dans notre département, les 20 ans d'existence de notre section féminine sénior. Une belle journée avec la présence de Monsieur le Maire, et la remise officielle des nouveaux maillots du club.

(Anniversaire des 20 ans de l'effectif féminin - 11/06/2022 - Les anciennes ont rechaussé les crampons à l'occasion) Depuis lors, de nombreuses recrues sont venues garnir les rangs de l'association qui compte en 2023, pas moins de 52 licenciés. L'effectif féminin dispute pour la première fois une saison complète avec matchs aller et retour, tandis que les garçons retrouvent la Poule D de Division 4 district avec de jolies ambitions. Les sessions d'entraînement passent pour la première fois à 2 par semaines (mardi et jeudi) tandis que ces dames conservent le vendredi soir.

L'association souhaite apporter au dynamisme de notre commune avec des manifestations à venir pour cette nouvelle année : Concours de belote. Nous comptons vivement



sur votre présence pour profiter ensemble de ces événements rassembleurs.

Pour les fans de football, nous vous invitons à visiter notre site officiel à l'adresse suivante : <https://fnm.footeo.com/>. Le club tient à remercier l'ensemble des partenaires, artisans et entreprises ayant permis la réalisation de calendriers pour l'année 2023, ainsi que l'ensemble des services techniques pour les opérations d'entretien du STADE MAURICE BRILHAC.

Le club réitère son invitation. Si vous avez au moins 16 ans révolus et +, vous pouvez venir vous joindre à nos séances d'entraînement, dans notre club aux valeurs familiales et ambitieuses. Enfin, félicitations aux heureux parents de Lisa, Juliette et Alba nées cette année sous une bonne étoile !

Mangez, bougez, et supportez l'E.S.N.M !

VILLEGGER Damien, Président E.S.N.M

CLUB DE L'AMITIE - 3^{ÈME} ÂGE

Nos activités ont repris en septembre 2021 et se déroulent comme l'avant Covid.

Le nombre de nos adhérents 2022 est de 79.

Le 2 avril 2022, c'est avec tristesse que nous avons appris le décès de notre ami et trésorier Jean- Paul AIRAUD suite à une longue maladie.

Malheureusement, plusieurs de nos adhérents sont décédés. Nous présentons nos sincères condoléances et notre sympathie aux familles explorées par le deuil.

D'autres nous ont quitté pour cause de maladie et déménagements. Nous souhaitons une meilleure santé aux malades. Au sein du bureau, c'est le trésorier-adjoint Claude JABOT qui assure l'intérim.

Nos prévisions 2023 sont : 2 belotes, choucroute, voyage, repas de fin d'année (voir le calendrier des manifestations) et réunions récréatives 1er et 3ème jeudi de chaque mois sauf Juillet et Août.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année et une bonne santé pour 2023.

Le bureau



Un jeudi



Voyage au parc oriental du Malauvrièr - 49

ASSOCIATION « LES AMIS DE PAULE LAVERGNE »



En 2022, nos manifestations n'ont pas été perturbées par le Covid.

Malheureusement, nous avons eu à déplorer plusieurs décès parmi nos adhérents, des malades et beaucoup de nos amis anglais ont rejoint leur pays, Nous avons une profonde pensée pour toutes les familles dans la peine.

Cette année encore nous avons pu applaudir la troupe « Théâtre et Cie » de Châteauponsac avec nos fidèles spectateurs. Les programmes ont été vendus au profit des familles ukrainiennes de Mézières et la recette remise à M et Mme DELALANDE Pierre, présents.

40 personnes ont participé au voyage à AUBETERRE sur DRONE – un des plus beaux villages de France – avec visite de l'église monolithe. Un personnage important, Jacques Ludovic Trarieux, né à Aubeterre en 1840, était avocat et homme politique français. Instigateur de la révision du

procès du capitaine Dreyfus, il est le fondateur et le premier président de la Ligue des droits de l'homme.

A midi un très bon repas a été servi au restaurant de Magnac-Lavalette-Villars suivi de la visite du Château de la Mercerie – construction du 20ème siècle dans « la folie des grandeurs » – à ce jour, en cours de rénovation grâce au bénévolat,

L'expo littéraire du 11 septembre avec 7 écrivains locaux et nombreux artistes peintres a été un échec. Ceux qui se sont déplacés ont été heureux de retrouver leur copain d'école primaire de la Motte, Franck LINOL ; une foule de bons souvenirs de notre enfance avec son papa comme instituteur. Cette manifestation de septembre qui demande un grand investissement sera définitivement annulée.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2023.

L'APE



L'A.P.E a organisé des manifestations pour financer des projets pédagogiques, des sorties scolaires pour les enfants du RPI.

En 2021, malgré les conditions sanitaires particulières, l'APE a organisé quelques manifestations dans une ambiance conviviale :

Une vente de sapins le vendredi 3 décembre avec une très bonne participation.

Goûter de Noël offert aux 2 écoles (brioche, père Noël en chocolat, papillote et boissons) Un grand merci à la boulangerie « Au paradis de la Boul'Ange » de Nouic

Marché de Noël avec artisans et producteurs locaux ainsi que la vente d'objets confectionnés par les enfants avec chaque maîtresse des différentes classes. L'APE avait prévu d'organiser un vide grenier et une vente de plants le 1er mai avec des commandes à retirer à la salle des fêtes de Nouic. Cependant le vide grenier avait été annulé faute de bénévoles

Afin de marquer l'important changement de classe, les élèves entrant en CP et en 6ème ont reçu des cadeaux en fin d'année scolaire lors de la kermesse de l'école. Les élèves entrant en CP ont reçu un dictionnaire et les élèves entrant en 6ème ont reçu une calculatrice pour le collège.

Nous remercions les municipalités, l'agence du Crédit Agricole de Mézières-sur-Issoire ainsi que les personnes qui nous ont aidées et soutenues durant ces manifestations.

Au programme de l'année 2022-2023 :

Nous organiserons le samedi 10 décembre la vente de sapins de Noël

- Un Loto prévu pour la mi-mars à la salle des fêtes de Val d'Issoire

Projet de carnaval avec goûter à la salle des fêtes

Vente de chouquettes début mars

1er mai vente de plants avec brocante

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour 2023.

L'APE

ASSOCIATION « LES AMIS DE SELTZ »

Notre association a vu le jour en novembre 2005. Celle-ci a pour but de «Poursuivre le rapprochement culturel et amical entre les communes de Mézières sur Issoire et Saint Martial sur Isop (Haute-Vienne) en mémoire de l'exode de 1939 et pour maintenir un souvenir auprès des jeunes générations avec la commune de Seltz (Bas-Rhin)».

Nous essayons tous les deux ans de partir voir nos amis Seltzois et eux de venir nous voir.

L'assemblée générale du 22 avril 2022 et la réunion de bureau du 30 mai 2022 a vu quelques changements parmi les membres du bureau, il se compose ainsi :

Président : Pascal GODRIE

1er Vice-président : Pierre BACHELLERIE

2ième Vice-président : Louis BARRIER

3ième Vice-présidente : Roselyne BOURDIER

Trésorière : Geneviève BACHELLERIE

Trésorier adjoint ; Jean-Pierre VILLESANGE

Secrétaire : Catherine NESLIAS

Secrétaire Adjointe : Khaty DARDILLAC

Membres actifs : Denis LAGRANGE, Roland DAVID, Michelle BEULAGUET, Georgette ROSSIGNOL, Patrick PAILLER

L'année dernière, nous avions prévu une journée détente qui a été reportée en 2022. Celle-ci a eu lieu le 27 août 2022, les adhérents ont passé une journée à Vulcania. Départ en car de Mézières-sur-Issoire pour une arrivée prévue à 10h00. Visite guidée du site.

Vulcania est un parc d'attraction qui permet à chacun de mieux comprendre le fonctionnement des volcans et de notre planète.

L'après-midi, direction le Puy de Dôme, le plus haut volcan de la chaîne des Puys-faille de Limagne, haut lieu technologique inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Panorama à 360° des volcans endormis. Magnifique journée qui se termine vers 16h00 pour un retour chez nous.

Le vide grenier s'est tenu le 9 octobre avec l'aide de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Mézières-sur-Issoire pour la buvette, et des food-trucks pour la partie buffet. Les exposants sont venus nombreux sous un soleil radieux.

Le 17 décembre, nous préparons le loto d'avant Noël avec de nombreux lots très intéressants.

Pour l'année prochaine nous avons prévu un loto en avril et un en décembre ainsi que le vide grenier en octobre.

Notre voyage vers Seltz, initialement prévu en septembre 2022, est reporté en juin 2023.

Ce sera l'occasion pour nous de revoir nos amis Seltzois.

Merci à nos nouveaux membres, à tous nos adhérents et à tous ceux qui participent à nos manifestations.

Les membres de l'association vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023.

La secrétaire,
Catherine NESLIAS

ASSOCIATION « REMPARTS »

Nouveauté !
Une box textile près de chez vous, créatrice d'emplois

Val d'Issoire partenaire de l'Association REMPART

La commune de Val d'Issoire met à votre disposition une **box textile** située près de l'Alimentation Marchoise, **avenue de Seltz à Mézières sur Issoire**.

Cette box permet de récupérer les vêtements, linge de maison, chaussures, sacs à main... dont vous n'avez plus l'utilité à destination de la Friperie Ricochets.

Cette box sera vidée chaque semaine par l'équipe de la friperie.

Les vêtements seront triés, lavés et proposés à la vente à petits prix dans notre boutique.

Les autres non utilisables à la vente seront réacheminés dans un circuit de recyclage.

Friperie
Ricochets

Insertion et emplois

L'association REMPART gère depuis 10 ans la friperie appelée « RICOCHETS » sous forme de Chantier d'insertion.

Cette activité permet l'emploi de 8 personnes (2 encadrants techniques et 6 salarié(e)s polyvalent(e)s) en contrat à durée déterminée d'insertion.

L'objectif de ces emplois est de reprendre une activité professionnelle et d'être accompagné dans un projet de retour à l'emploi ou en formation.

Il s'agit d'un TREMP-LIN.

Depuis sa création, 72 personnes ont été accompagnées sur cette activité de friperie.

Une personnes sur trois a retrouvé un emploi.

APPEL aux DONS

Triez vos armoires, vos vêtements, linge de maison, chaussures, sacs... dont vous n'avez plus l'utilité, déposez-les dans cette box et nous leur donnerons une seconde vie.

Notre boutique **RICOCHETS** vous accueille au 27 avenue de la Libération 87300 Bellac - 05.55.68.02.86 contact@rempart87.fr

du Mardi 14h30-18h
Mercredi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-18h
Samedi : 9h-12h30

27, av. de la Libération à Bellac
Contact : 05.55.68.02.86

REMPART
suivez-nous sur

CHORALE : CHOEUR D'ISSOIRE

Après deux années très mouvementées suite au Covid, nous nous sommes retrouvés en chanson pour célébrer les 20 ans d'existence du club. Nous avons retrouvé des anciens et intégré les nouveaux pour reprendre ensemble nos chansons favorites.

Un concert, au profit des familles ukrainiennes de notre secteur, a attiré de nombreux spectateurs. Nous avons accueilli à cette occasion un groupe de chanteurs de Bretagne, les troubadours de la mer, qui nous a fait voyager au gré des flots et de leurs chansons.

Après cette parenthèse, nous reprenons les répétitions avec un nouveau chef de chœur. Nous espérons que cette collaboration sera fructueuse.

Nous remercions la municipalité qui nous a soutenus lors de notre concert et nous a prêté la salle pour nos répétitions; nous remercions également tous ceux qui ont pris part à cette belle aventure qui a permis de fêter dans ces conditions ce bel anniversaire.

Nous vous invitons à venir assister aux répétitions, que vous ayez des notions de chant ou non, tout s'apprend !

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter la présidente Martine Prévôt au 06.60.64.57.09 ou la secrétaire Valérie Eldridge-Doyle au 06.15.90.60.86.

Nous vous souhaitons le meilleur pour la suite et espérons vous retrouver très prochainement.



LES ROBINS DES CHAMPS

Cette année encore, nous avons enfin pu reprendre le calendrier habituel de nos diverses animations.

Le repas printanier s'est déroulé dans une ambiance conviviale et chaleureuse avec des airs de retrouvailles savoureuses, autour d'une soirée choucroute à St Barbant.

S'en est suivi notre traditionnel concours de labour qui a réuni à St Martial sur Isop, 19 participants. Sitôt l'après-midi terminée, nous avons proposé un repas burger de produits 100% locaux, une tombola aux nombreux lots et une piste de danse endiablée. Un stand de glaces fermières était également présent pour régaler petits et grands.

Nous tenons à remercier vivement les nombreux visiteurs ainsi que tous les partenaires qui nous ont soutenus avec leurs nombreux lots.

Nous sommes heureux de pouvoir organiser ces événements permettant de maintenir le lien social et local tellement important à nos yeux.

Parallèlement à ces manifestations il nous paraît important de maintenir la solidarité entre agriculteurs en continuant nos groupements d'achat. Notamment pour les rouleaux de plastique d'enrubannage colorés dont une partie du prix est reversée en faveur de la recherche contre le cancer.

Nous partageons aussi notre quotidien dans une page Instagram (agriculteursrobinsdeschamps) pour faire découvrir notre métier au plus grand nombre et mettre en avant notre agriculture limousine.



Tout cela est possible grâce à un groupe de Robins des Champs soudés et dynamiques !

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour l'année 2023 !

CALENDRIER PREVISIONNEL DES MANIFESTATIONS 2023

JANVIER

Jeudi	5	14h00	Club de l'amitié	SP
Vendredi	6	19h00	Vœux du Maire De Val d'Issoire	SP
Samedi	7	11h00	Vœux du Maire délégué Bussière-Boffy	BB
Dimanche	15	14h00	AG club de l'amitié	SP
Mardi	17		théâtre école	SP
Jeudi	19	14h00	Club de l'amitié	SP
Samedi	21	13h30	Concours Belote Club de l'amitié	SP
Dimanche	22	14h00	AG ACPG	SP

FEVRIER

Jeudi	2	14h00	Club de l'amitié	SP
Samedi	4	15h00	AG : Paule Lavergne	LR
Samedi	11	13h30	Belote Club de FOOT	SP
Jeudi	16	14h00	Club de l'amitié	SP
Vendredi	24	18h30	AG Crédit agricole	SP
Samedi	25	20h30	AG S.L.B.M	SP

MARS

Jeudi	2	14h00	Club de l'amitié	SP
Dimanche	5		Loto Amis des Fleurs	SP
Samedi	11		Loto APE	SP
Jeudi	16	14h00	Club de l'amitié	SP
Samedi	18	20h00	ROBIN DES CHAMPS REPAS	SP
Samedi	25	20h00	Loto Amis de Seltz	SP

AVRIL

Jeudi	6	14h00	Club de l'amitié	SP
Vendredi	20	14h00	Club de l'amitié	SP
Dimanche	23	12h00	Choucroute Club de l'amitié	SP
Samedi	29	20h00	Théâtre Paule Lavergne	SP

MAI

Jeudi	4	14h00	Club de l'amitié	SP
Lundi	8	12h00	ACPG repas	SP
Dimanche	14		Fête des Fleurs	SP
Vendredi	19	14h00	Club de l'amitié	SP

BB : Bussière-Boffy
C : Camping
LR : La Ruche
SP : Salle Polyvalente de Mézières

JUIN

Jeudi	1	14h00	Club de l'amitié	SP
Jeudi	8		Voyage Amis de Seltz	
Vendredi	9			
Samedi	10			
Dimanche	11			
Jeudi	15	14h00	Club de l'amitié	SP
Samedi	17		Voyage Amis de Paule Lavergne	

JUILLET

Samedi	1		Soirée Amicale des Sapeurs Pompiers	SP
Vendredi	14	22h30	Son et lumière de la Basse Marche	SP
Samedi	15	22h30	son et lumière de la Basse Marche	SP
Samedi	22		Marché de producteurs	C

AOUT

Dimanche	6		vide grenier	BB
Samedi	12		Concours de Labour Robins des Champs	
Mardi	15		Brocante ACCA	
Samedi	19		Marché de producteurs	C

SEPTEMBRE

Jeudi	7	14h00	Club de l'amitié	SP
Jeudi	21	14h00	Club de l'amitié	SP

OCTOBRE

Jeudi	5	14h00	Club de l'amitié	SP
Samedi	7	13h30	Concours de belote Club de L'Amitié	SP
Dimanche	8	journée	Vide grenier Amis Seltz-Pompiers	SP
Jeudi	19	14h00	club de l'amitié	SP

NOVEMBRE

Jeudi	2	14h00	club de l'amitié	SP
Jeudi	16	14h00	club de l'amitié	SP
Vendredi	17	18h30	AG : Amis des fleurs	SP
Samedi	18		Téléthon	SP
Dimanche	26	12h00	Repas Club de l'Amitié	SP

DECEMBRE

Samedi	2	17h00	Marché de Noël SLBM	SP
Jeudi	7	14h00	club de l'amitié	SP
Samedi	9	20h00	repas des pompiers - Ste Barbe	SP
Samedi	16	20h00	Loto des Amis de Seltz	SP
Jeudi	21	14h00	club de l'amitié	SP



Mobilité électrique :
1 borne publique à Val d'Issoire
à Mézières : avenue de Bellac, parking tennis

BOURNE DE RECHARGE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE 50 KVA

mobiv
Territoire d'énergie Nouvelle-Aquitaine

>> voir les tarifs en vigueur et l'emplacement des bornes sur www.mobive.fr

26 bornes sont actuellement en service en Haute-Vienne, et 2 de plus le seront avant la fin 2022. Elles sont réalisées avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, du programme ADVE-NIR, et de France Relance.

1 borne rapide est en service sur la commune :



avenue de Bellac (D951 A), sur le parking du tennis, à proximité de la N147

Le saviez-vous ?
4434 immatriculations de véhicules électriques et hybrides en Haute-Vienne en 2021 ; 1025 immatriculations de véhicules électriques et hybrides en Haute-Vienne du 1er janvier au 27 mars 2022.
Le Populaire du Centre, 7 avril 2022 - PAGE 3

Le temps de charge pour un véhicule électrique dépend de différents facteurs : notamment du modèle de véhicule (convertisseur), du niveau de batterie, et du type de recharge (AC/DC).
Vous pouvez faire une simulation sur www.automobile-propre.com/simulateur-temps-de-recharge-voiture-electrique/

Bornes en Haute-Vienne



bornes 22 kVA AC
2 points de charge
câble non inclus

bornes 50 kVA DC
1 point de charge
câbles inclus

N° d'information : 09 69 32 47 47
(numéro non surtaxé)

GAEC LA CHOUETTE ISOP



La Chouette Isop, c'est du maraîchage 100% biologique, 100% bon pour la santé et 100% local !
Située à proximité de la commune de Val d'Issoire, la Chouette Isop vous propose des légumes bio, de saison, disponibles toute l'année. Aux légumes du soleil succèdent les légumes de l'hiver. Un régal pour les papilles. La particularité de la ferme : l'agroforesterie !
Concrètement, à la Chouette Isop, les légumes poussent au pied des arbres fruitiers. Nous pourrions donc vous proposer prochainement des fruits et des petits fruits en plus des légumes diversifiés.
Pour en profiter, nous organisons une vente à la ferme les mardis et les jeudis de 17h à 19h (La Grenarderie 87330 Saint Martial sur Isop). Nous livrons également des paniers de légumes composés par nos soins suivant vos préférences. Pour en bénéficier il suffit de nous contacter (lachouetteisop@gmail.com).
Bon à savoir, vous pouvez suivre l'aventure de la Chouette Isop via notre page Facebook. Vous y trouverez chaque

semaine des photos résumant la chouette vie de la ferme !
Au plaisir de vous accueillir !

Benjamin Dahai – 06.14.02.92.25
Didier Joly – 06.60.41.71.03
GAEC La Chouette Isop – lachouetteisop@gmail.com
La Grenarderie, 87330 Saint Martial sur Isop

- Repères chronologiques
- Décembre 2021 : démarrage des travaux de plantation d'arbres
 - 14 décembre 2021 : plantation d'arbres avec 40 enfants de l'école de Nouic
 - Printemps 2022 : conversion de la prairie en zone de cultures maraîchères (sans labour !)
 - 1er avril 2022 : création du GAEC La Chouette Isop
 - 12 juillet 2022 : démarrage des ventes à la ferme
 - 1er octobre 2022 : portes ouvertes avec marché de producteurs dans la grange

RAPPEL SUR LE BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX :

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre (article 84 du règlement sanitaire départemental, article R 541-8 du code de l'environnement).

Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

A ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- L'herbe issue de la tonte de pelouse,
- Les feuilles mortes, les résidus d'élagage,
- Les résidus de débroussaillage,
- Les épiluchures.

A savoir : les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.



ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!

À L'AIR LIBRE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT

UNE PRATIQUE POLLUANTE DE L'ENVIRONNEMENT TOXIQUE POUR LA SANTÉ

PARTICULIERS, COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES.



À partir de janvier 2023, nous proposons au magasin à la ferme :

- ▢ **dupoulet de chair prêt à cuire** et des **œufs**.

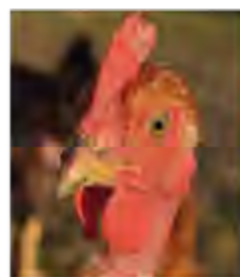
Et chaque première semaine du mois, des **merguez** viande 100 % mouton.

- ▢ dans notre espace cave : des **bières artisanales**, **pineaux** et du **vin (rouge, blanc, rosé, bouteilles et cubis)**.

Le magasin est ouvert chaque jeudi et vendredi de 17h à 19h.
Les poulets sont à réserver avant le mardi soir à 19h.

CONTACTS - earlducoqovin@gmail.com ou par sms 06 52 33 39 83
Embrosse, Bussière-Boffy 87 330 VAL D'ISSOIRE

La ferme est en conversion Agriculture Biologique depuis mai 2022.



ABL

EXPLOITATION FORESTIERE FEUILLUS & RESINEUX ACHAT BOIS LIMOUSIN

LA VENTE DE NOS PRODUITS EST ISSUE DE LA FORÊT LIMOUSINE CERTIFIÉS PEFC 10-31-2490 ET FABRIQUÉS À VAL D'ISSOIRE (DEPT. 87) POUR PRÉSERVER L'IMPACTE CARBONE ET PROMOUVOIR DES PRODUITS ÉCOLOGIQUES.

Bureau :
75, av. de Bellac
87330 VAL D'ISSOIRE
Tél. 05 44 25 41 64
Port. 07 27 60 04 99
abl.val-dissoire@orange.fr
www.achat-bois-limousin.fr

BOIS DE CHAUFFAGE

	VENTE A L'UNITEE
BALLOT 1,0 MT	STERE
STERE 0,50 MT	STERE
STERE 0,33 MT	STERE
STERE 0,25 MT	STERE
CHUTE DE BOIS 0,750 ST	BIG BAG
STERE 0,20 A 0,50	STERE
CARTON BOIS FEU 15KG	15KG ENV
SAC 15KG GRANULES	SAC
GRANULES PALETTE 40 SACS	PALETTE
ALLUME FEU FEUIL CART 7KG	7KG ENV
ALLUME FEU FEUIL SAC 40L	40L
ALLUME FEU RESI CART 5KG	5KG ENV
ALLUME FEU RESI SAC 40L	40L

GAMME PIQUETS DE CLÔTURE

	VENTE A L'UNITEE		VENTE PAR BALLOT
PIQUET CHAT 2,50 MT	1	ROND/FENDU	15
PIQUET CHAT 2,00 MT	1	FENDU	30
PIQUET CHAT 1,80 MT	1	FENDU	30
PIQUET CHAT 1,60 MT	1	FENDU	30
PIQUET ACACIA 2,00 MT	1	FENDU	30
PIQUET ACACIA 1,80 MT	1	FENDU	30
PIQUET ACACIA ROND 2,00 MT	1	ROND DIA 9/13	30
PIQUET ACACIA ROND 1,80 MT	1	ROND DIA 9/13	30
PIQUET CHAT ROND 2,00 MT	1	ROND DIA 9/13	30
PIQUET CHAT ROND 1,80 MT	1	ROND DIA 9/13	30
PIQUET CHAT D'ANGLE 2,00 MT	1	ROND DIA 20/30	6

GAMME PRODUITS PAYSAGERS POUR PARC

	VENTE A L'UNITEE
TRAVERSE 2,00/100/200	ML
TRAVERSE 2,00/80/200	ML
PAILLAGE SAC 75LT	SAC
PAILLAGE 650LT	BIG BAG
SAC SCIURE DE BOIS 60LT	SAC

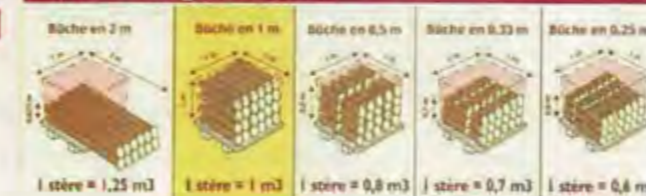
OUVERT LE DEUXIÈME ET SAMEDI DU MOIS LE MATIN
LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 20KM OU À PRENDRE SUR PLACE SUPPLÉMENT DE 10 EUROS PARTIRANT DE 10KM

Un stère, qu'est-ce que c'est ?

Choisissez la découpe de votre bois en fonction de vos besoins.

- 1 m³ de bois empilé coupé en 2 m équivaut à 0,8 stère de référence
- 1 m³ de bois empilé en 1 m équivaut à 1 stère de référence
- 1 m³ de bois empilé en 0,5 m équivaut à 1,25 stère de référence
- 1 m³ de bois empilé en 0,33 m équivaut à 1,43 stère de référence
- 1 m³ de bois empilé en 0,25 m équivaut à 1,67 stère de référence

La correspondance entre m³ de bois empilé et stère de référence dépend de la longueur des bûches.



Règlements acceptés : CB (Facilités de paiement jusqu'à 4 fois sans frais), Chèque bancaire, Chèque énergie

stimeca
TÔLERIE INDUSTRIELLE
DÉCOUPE LASER | PLIAGE | MÉCANO-SOUDURE | ASSEMBLAGE

USINE DU FUTUR NOUVELLE-AQUITAINE
Nouvelle-Aquitaine
LE FRANÇAIS FAB

Agence
Frédéric Pasquet
Immobilier

Vente-Achat et Expertises Immobilières

Mézières sur Issoire • 87330 Val d'Issoire
06 33 12 66 24
pasquet.fred@orange.fr
www.fredericpasquet-immobilier.com

SJL
LOCATION
www.sjl-location.com

LOCATION MATÉRIELS POUR PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

SAINT-JUNIEN 05 55 02 58 23	BELLAC 05 55 68 30 00
CONFOLENS 05 45 29 51 50	MONTMORILLON 05 49 48 62 11

BOUCHERIE DUMONTOUX
CHARCUTERIE - RÔTISSERIE
Bruno Dumontoux

Tél. 05 55 57 45 99

17 bis, avenue Oradour-sur-Glane - 87200 SAINT-JUNIEN
PORTAGE DE REPAS SUR TOUTE LA COMMUNE

CA
CENTRE OUEST
Toute une banque pour vous

CRÉDIT AGRICOLE DE MÉZIÈRES SUR ISSOIRE
28 place de la République
87330 MEZIERES SUR ISSOIRE
05 87 59 05 20

ca-centreouest.fr

J.CAILLE - SEMAM
PEINTURE bâtiments & ISOLATION
Intérieur - Extérieur

Stéphane LEBRET - 06 18 72 42 60

- Isolation thermique par l'extérieur
- Façades, Ravalement
- Démoussage Toitures

Tél : 05 55 76 49 60

Gedimat Matériaux de construction
SECB


PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE
CLIMATISATION - COUVERTURE - ZINGUERIE
ENERGIES RENOUVELABLES
ENTRETIEN - SAV

Tél. **05 55 68 01 45**
50 route de Limoges - BP 6 - 87300 BELLAC
E-mail : s.e.c.b.sa@wanadoo.fr
Site : www.secb-87.fr

Jérôme MENDES
MENUISIER - EBENISTE

Restauration de meubles
Pose Bois et PVC
Agencement & Fabrication

87330 NOUIC
☎05 45 30 75 54
06 78 27 59 92



ECO HYGIÈNE PH

Stéphane MALLET
06 80 06 93 50
contact@ecohygiene.fr

2 Sentier des Douves - 86340 NOUAILLÉ-MAUPERTUIS
Dépôt: ZA de la Boudière - 86340 NIEUIL L'ESPOIR
Tél. 05 49 41 25 17 / Fax 05 49 53 46 48

Berry Boissons Bellac Boissons DMC

Services et proximité
contact@berry-boissons.fr

Florine BOUTARD
Commerciale
06.77.01.95.86

Une Dynamique Positive

contact@berry-boissons.fr - florine@berry-boissons.fr
Les Champs Berthommiers, 36170 La Châtre Langlin - Tel : 02 54 47 06 14 - fax : 02 54 47 49 82

Entreprise Générale de Batiment

BSA bâtiment service assistance

CONCEPTIONS
REALISATIONS
TRAVAUX NEUFS
RENOUVELLEMENTS
ENTRETIEN

CONSTRUCTION
DE MAISONS
INDIVIDUELLES

Avec vous, de la conception à la réalisation !

Siège social :
75, Avenue de Bellac
87330 - MEZIERES SUR ISSOIRE
tél : 05 55 60 03 84
e-mail : contact@bsa87.fr

Siège social :
75, Avenue de Bellac
87330 - MEZIERES SUR ISSOIRE
tél : 05 55 60 03 84
e-mail : contact@bsa87.fr

QUALIBAT

Bâtiment Service Assistance - BSA

Alimentation Marchoise

Tél : 05.55.68.33.50 / 87330 VAL-D'ISSOIRE

- Boucherie
- Charcuterie
- Plats cuisinés
- Épicerie
- Dépôt de Pain
- Bar • Tabac
- Presse • FDJ



LM LIMAGRI MOREAU

SAINT VICTURNIEN - 05.55.03.84.25
LIMOGES - 05.55.43.91.62
COGNAC LA FORET - 05.55.03.81.51
MEZIERES SUR ISSOIRE - 05.55.68.30.80
SAINT YRIEIX LA PERCHE - 05.55.48.68.39
CONFOLENS - 05.45.30.22.26
SAINT LEONARD DE NOBLAT - 05.55.56.17.81
www.limagri.com



extra

ELECTROMENAGER • IMAGE • SON
QUINCAILLERIE • BRICOLAGE • S.A.V

Ets TERRADE 6 rue de la Procession • BELLAC
05 • 55 • 68 • 00 • 21

SARL PAILLOT ET FILS

31, rue de la Royère
87600 ROCHECHOUART

Assainissements individuels et collectifs - Démolitions
Goudronnages - V. R.D. - Canalisations
Lotissements - Plateformes industrielles

Tél. : 05 55 03 69 19 - Fax : 05 55 03 79 41
Email : paillotetfils@wanadoo.fr
Site: www.vrd-paillot-saintjunien.fr

ÉNERGIES RENOUVELABLES
CLIMATISATION - CHAUFFAGE - S.A.V

SAS Lecomte & Fils

2, route de l'Age - 87300 BLOND
05 55 68 03 52

sarl

Bellac Ambulances

TAXI

Communes de stationnement :

- 📍 Bussière Boffy
- 📍 Mézières sur Issoire
- 📍 Peyrat de Bellac



05 55 68 70 56

bellacambulances@orange.fr

TAXI

sarl

Bellac Ambulances

VSL AMBULANCES TAXIS

📍 Siège social : 5 impasse de la Forge
BP 27 SISSAC
87300 PEYRAT DE BELLAC

📍 Dépôt : 1C rue des Glaïeuls
87300 BELLAC



05 55 68 70 56

Marie Lise & Pascal GODRIE

